

Argences



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
N°24 - JUIN 2019



TOFFOLUTTI
www.toffolutti.fr

- Terrassement
- Traitement de sol
- Assainissement
- Pose de réseaux divers
- Plateformes industrielles
- Bordures coulées en place
- Revêtements routiers
- Aménagements urbains



RD 613 - 14370 MOULT
Tél. : 02 31 23 62 29 - Fax : 02 31 23 12 30

ISO 9001

30 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

SARL **Patrick THUDOR**

ZI - 9 Chemin du Bissonnet
14370 ARGENCES
contact@paysages-thudor.fr

02 31 23 80 50




MAÇONNERIE / MENUISERIE

SEEL
LAUGELOIS
DEPUIS 1890

02 31 31 35 64

accueil@seel.fr
RUE DE LA LIBÉRATION | ZA SAINT DESIR
CS 11002 | 14101 LISIEUX CEDEX

SEEL.FR



LE MARMITON
CUISINE TRADITIONNELLE

PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC
14370 ARGENCES
TÉL. : 02.31.85.62.23
OU : 09.67.09.62.23

OUVERT LE MIDI
DU MARDI AU SAMEDI...
LE VENDREDI ET SAMEDI SOIR
DIMANCHE POUR L'APÉRITIF

M. ET MME CHEDEVILLE
RESTAURATEURS



oh
BARBECUE !
restaurant

Cuisson à la braise naturelle
Produits locaux
Viande normande
Pizzas, Salades, Burgers

VENTE À EMPORTER

OUVERT
Du lundi au samedi
midi et soir
12h00 - 14h00
19h00 - 21h00
Week-end 22h00
Fermé le lundi soir

12 rue de la Haie au Blanc
14370 MOULT - Tél. : 02 31 38 29 96
contact@ohbarbecue.fr - www.ohbarbecue.fr

Suivez-nous ! 

Francis LECOINTRE

BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR
02 31 38 53 96 - 06 17 49 18 02
3 rue Letavernier Pitrou - 14 370 ARGENCES



PAIMBLANC - LEBAS
INSTALLATION & DÉPANNAGE

Plomberie • Chauffage
Géothermie • Aérothermie

Tél. : 02 31 99 65 44
E-mail : sarl-paimblanc-lebas@orange.fr

ARGENCES



NORMANDY AMBULANCES
R. & F. FRANÇOIS

TAXIS

Appelez en Confiance

02 31 23 68 00
Z.A. rue de la Gare - ARGENCES
Email : normandy.ambulances@orange.fr




École STEINTE-MARIE
maternelle & élémentaire

Projets à dominante culturelle
5 rue de Derrière les Portes - 14370 ARGENCES
02 31 23 60 58 - E-mail : secretariat.stm-sjb@orange.fr
www.stmsjb.fr



Chères Argençaises,
chers Argençais,

Le dernier bulletin de cette mandature vient de vous être distribué. J'espère que vous prendrez plaisir à le lire.

« **Bien vivre à Argences** » a été tout au long de ces cinq dernières années le fil rouge qui nous a guidés ; cela signifie améliorer notre cadre de vie en s'inscrivant dans une démarche environnementale et civique mais aussi construire et entretenir anciens comme nouveaux bâtiments communaux. Notre voirie a aussi fait partie des axes prioritaires compte tenu de sa vétusté.

« **Bien vivre à Argences** » a pris tout son sens également dans le souhait que nos jeunes enfants s'épanouissent aux garderies, à la cantine, aux mercredis loisirs et durant les vacances. Soucieux de proposer un accueil à un coût raisonnable, le conseil municipal a décidé d'apporter une aide conséquente aux familles pour chaque enfant fréquentant le centre aéré les mercredis et aussi lors des vacances.

« **Bien vivre à Argences** », c'est aussi disposer de spectacles et d'animations développés par nos bibliothécaires. C'est aussi disposer d'une richesse associative dont l'activité ne cesse de croître.

Nous venons de valider le compte administratif de l'année 2018. Celui-ci s'est avéré particulièrement bon. L'excédent de fonctionnement dégagé (près de 800 000€) démontre de la rigueur de notre gestion. Les gros investissements réalisés au cours de ces dix dernières années : aménagement du cœur de bourg, agrandissement et rénovation du restaurant scolaire, construction du gymnase des Coteaux, réalisation du parking et de l'allée Valès dunes et réfection de la rue de la Gare, pour ne citer que les plus importants, impacteront peu les budgets futurs. Le niveau d'endettement est tout à fait normal par rapport aux communes de la même importance qu'Argences.

C'est donc sur une note positive que se terminera ce mandat : des projets aboutis sans augmentation de la pression fiscale ; des finances saines et un effet ciseau baisse des dotations/dépenses de fonctionnement et d'investissement jugulé.

Le budget 2019 a lui aussi été voté. Les choix politiques et une gestion rigoureuse des élus ainsi que l'implication de nos agents nous permettent d'offrir des services de qualité et d'entreprendre de nouveaux projets pour adapter la commune à vos attentes pour les années à venir.

Aujourd'hui, une grande partie des voies ont été remises à neuf pour plusieurs décennies. Cette année, cette rénovation va se poursuivre avec nos partenaires institutionnels : le conseil départemental pour la rue Foch et la Communauté de communes Valès dunes pour le chemin des Bruyères au Mesnil, la rue des Petites Rues et la rue du Marais.

Le logement, particulièrement celui débouchant sur de la location est aussi notre préoccupation. La construction par « Inolya » (entité générée par la fusion de Calvados-Habitat et de Logipays) de ceux implantés dans le lotissement de l'Orée et par Foncim au Clos de l'Orme illustre bien notre objectif en termes d'accueil.

Notre commune se doit de répondre à vos attentes. Nous sommes impliqués dans cette tâche avec les adjoints et le conseil municipal.

Je vous assure de tout mon engagement.
Je vous souhaite un bel été.

Dominique DELIVET
Maire d'Argences

EIRL 14 MTPC

Patrice LEU



Maçonnerie

Terre - Pierre - Chaux

Torchis - Enduits de décoration - Isolation et béton de chanvre

85 route de Dozulé

Tél. : 07 88 45 94 81 - 14mtpc@gmail.com

AGS PERMIS

ÉCOLE DE CONDUITE

PRIX - SERVICE - RESULTAT

PERMANENCES : Mardi, mercredi et vendredi
de 18h à 19h30 et le samedi de 11h à 12h30

Chemin du Bissonnet
14370 Argences

Tél. : 02 31 07 18 44 / 06 29 23 66 38

www.agspermis.com

Mail : agspermis@gmail.com



Ent. CHAPRON & Fils

Peinture & Décoration
Revêtements de Sols & Murs
Ravalement - Pose de Parquet

9 rue Georges Lemesle - 14370 ARGENCES

Tél. : 02 31 27 82 93 - E-mail : chapronpere.etfils@wanadoo.fr



Legrand
POMPES FUNÈBRES

CHAMBRE FUNÉRAIRE - www.pompes-funebres-legrand.fr

11, route de Rouen - 14940 SANNERVILLE

67, rue Émile Zola - 14120 MONDEVILLE

☎ 02 31 237 237
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24 - 7J/7

BRICO

MARCHÉ

Les Mousquetaires

Horaires
du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 19h
Samedi
9h - 12h30 / 14h - 19h



02 31 50 17 16

MOULTON

Christine Coiffure



Vendredi et samedi,
journées continues **Tél. 02 31 23 92 26**

12 place du Général Leclerc - 14370 Argences

 **PROXI** ALIMENTATION GÉNÉRALE
DÉPÔT PRESSING

18 place du Général Leclerc - 14 370 ARGENCES
☎ 02 31 23 61 43

HORAIRES D'OUVERTURE :
DU MARDI AU VENDREDI DE 7H00 À 19H - 18H00 À 20H
LE SAMEDI DE 7H00 À 18H00 / LE DIMANCHE À JOURS DÉTERMINÉS DE 10H00 À 18H00

SOMMAIRE



Edito	page 3
Le Conseil municipal	page 6
Les agents communaux	page 7
Le budget	page 8
Sécurité / Prévention	page 9
Travaux et cadre de vie	pages 10-11
Le logement	page 12
Bibliothèque et culture	pages 14-15
Retour en images	pages 16-17
Jeunesse et affaires scolaires	pages 18-19
Ecole Paul Derrien / Sonia Delaunay	page 20
Ecole Ste Marie / Collège Jean Castel	page 21
Le CMJ	page 22
Argences, il y a 75 ans	pages 23-28
Vie locale	page 29
Liste des associations	pages 30-31
Retour en images «associations»	pages 32-33
Zen Bien / Marche nordique / Escalade	page 34
GEAA / Familles Rurales	page 35
Fnaca / Clin d'œil photo / UCIA	page 36
Epicerie solidaire / ADESA	page 37
Annuaire des entreprises	pages 38-39
Informations pratiques	page 40
La déchetterie	page 41
Le Marais	page 42
Sorties et manifestations en Val ès dunes	page 43
Les services de la CDC Val ès dunes	pages 44-45
Démarches administratives	page 46



MAIRIE D'ARGENCES

2 place du Général Leclerc - BP 2 - 14 370 ARGENCES
Tél. : 02 31 27 90 60 - Fax : 02 31 23 18 79

E-mail : secretariat.mairie@argences.com

Site-Web : www.argences.com

Vous y trouverez tous les renseignements pratiques, la liste des associations, de l'histoire, des photos ...

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Pour les affaires sociales et le logement, permanence le mardi de 10h00 à 12h00 et le jeudi sur rendez-vous.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

1 rue Guéritot - BP 45 - 14 370 ARGENCES
Tél. : 02 31 15 63 70

E-mail : cdc@valesdunes.fr

Site-Web : www.valesdunes.fr

Lundi, mardi, jeudi : 9h30-12h30 / 14h-17h30

Mercredi et vendredi : 9h30-12h30

LE SYNDICAT D'EAU DE LA RÉGION D'ARGENCES

Le secrétariat du Syndicat d'Eau :

Mme Chrystelle ANTOINETTE - Tél. : 02 31 15 63 70

E-mail : siaep.argencesclosmorant@outlook.com

LE CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

> Dominique DELIVET

ADJOINTS

> Marie-Françoise ISABEL
> Martine BUTEUX
> Patrice RENOUF
> Lydie MAIGRET
> Richard MARTIN
> Marie-Hélène PORTIER
> Amand CHOQUET
> Michel COMBE

CONSEILLERS MUNICIPAUX

> Christelle BEAUDOUIN
> Claude CAUVIN
> Franck CENDRIER
> Fabienne DERETTE
> Sandrine DUPONT
> Brigitte FIQUET-ASSIRATI
> Gilbert GEMY
> Florence GUERIN
> Evelyne LABORY
> Alexandre LECERF
> Amélie LEGOUPIL
> Michel LE MESLE
> Jacques-Yves OUIN
> Bruno PAIN
> Corinne SEBERT

NOS DÉLÉGUÉS

■ Conseillers communautaires

> Marie-Françoise ISABEL, 1^{ère} vice-présidente
> Dominique DELIVET, vice-président
> Amand CHOQUET, Lydie MAIGRET, Michel COMBE
> Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Jacques-Yves OUIN
> Martine BUTEUX

■ Délégués au Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région d'Argences

> Amand CHOQUET, 1^{er} vice-président
> Claude CAUVIN (suppléant), Gilbert GEMY (suppléant)

■ Délégués à la Commission locale d'énergie (SDEC Energie)

> Michel LE MESLE (délégué de secteur au comité local d'énergie)
> Claude CAUVIN

■ Délégués au Syndicat mixte d'élimination des ordures ménagères de la région d'Argences (SMEOM)

> Jacques-Yves OUIN (Président)
> Michel COMBE

LES AGENTS COMMUNAUX

MONSIEUR BOURLIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES A FAIT VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE

Une cérémonie était organisée à la mairie d'Argences mardi 4 juin à 18h30 en l'honneur de M. Jacques Bourlier, Directeur Général des Services, qui est parti en retraite après 39 années passées au service de la commune d'Argences.



Entouré de nombreux élus, de ses collègues, de collaborateurs professionnels mais aussi de sa famille et ses amis, Jacques Bourlier est revenu sur les moments forts de sa vie professionnelle :

En 1979, il débute sa carrière en tant qu'adjoint au secrétaire de mairie de la commune de Livarot. Un an plus tard, il rejoint Argences où il est recruté par Monsieur Déru, maire à l'époque, sur un poste équivalent.

En 1990, ayant réussi avec succès le concours de catégorie B de la fonction publique, il prend en charge le service comptabilité en complément du poste d'adjoint au secrétaire du maire qu'il occupe.



Promu cadre A en 2005, il se voit confier les rôles de la commune par Monsieur Dufour, maire à cette période. Il remplace alors Madame Bertrand partie en retraite.

En parallèle, il a également assuré le secrétariat du Syndicat d'eau depuis 1994.

Lors de la cérémonie organisée pour son départ, Monsieur Delivet, Maire, a rappelé son sens du service public, ses qualités d'accueil, d'écoute et aussi et par-dessus tout son professionnalisme.

Monsieur Bourlier aura côtoyé 8 municipalités différentes et travaillé avec 4 Maires : M. Déru, M. Hamel, M. Dufour et M. Delivet.

**Au nom de tous les Argençais,
nous le remercions pour le travail
effectué et lui souhaitons
une excellente retraite.**



LES SERVICES COMMUNAUX EN CHIFFRES :

- > Les services techniques : 14 agents
 - > Les services administratifs : 7 agents
 - > La police municipale : 2 agents
 - > La bibliothèque : 2 agents
 - > La cantine et la garderie : 9 agents
 - > A l'école maternelle : 5 agents
 - > L'entretien des bâtiments communaux : 7 agents
- Soit 46 agents au service de la commune pour répondre au quotidien aux besoins des Argençais.



*Bienvenue à
Mme Charlotte DESRIVIÈRES
qui prendra le poste de
Directrice Générale des Services
de la commune d'Argences
au mois de juillet prochain.*

LE BUDGET

Le bilan 2018 a été de nouveau excédentaire tant en fonctionnement (+864 524 €) qu'en investissement (+294 645). Compte tenu de ces éléments, un certain nombre d'opérations vont pouvoir être entreprises en 2019, d'autant plus que les recettes fiscales sont en augmentation sans toucher aux taux d'imposition.

Avec les fonds propres de la commune, les chantiers suivants vont notamment pouvoir être réalisés cette année :

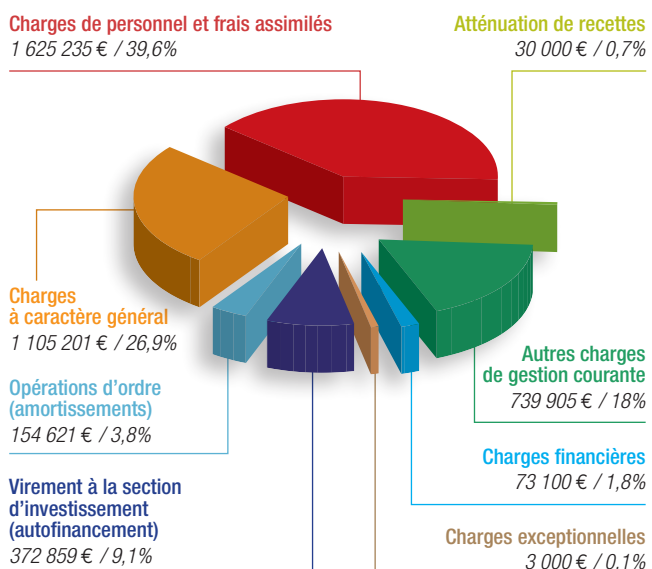
- > La rénovation de la rue des Petites Rues.
- > La réalisation de la 2^{ème} tranche de la rue du Marais.
- > La réfection de trottoirs.
- > La 1^{ère} tranche du projet de vidéosurveillance.

Il convient également de noter la baisse substantielle de l'annuité des emprunts de la commune (-144 000€).

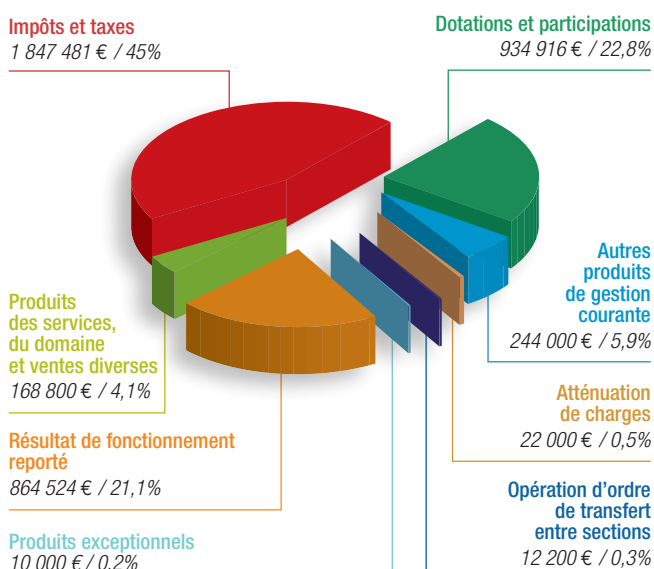
BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019 : 4 103 921 €

Dépenses

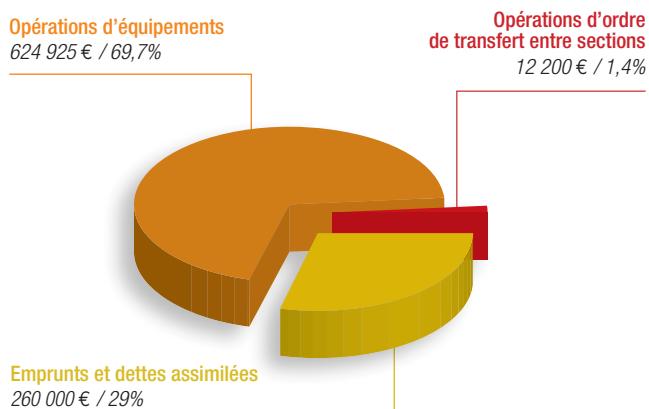


Recettes

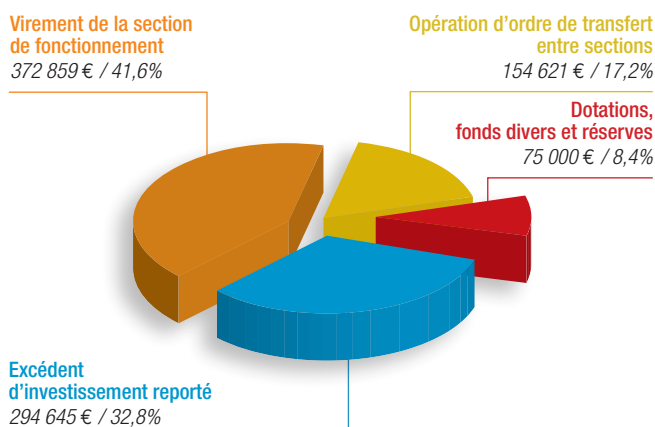


SECTION D'INVESTISSEMENT 2019 : 897 125 €

Dépenses



Recettes



AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

En 2018, deux voies ont été aménagées en vue de réduire la vitesse et sécuriser ces axes routiers particulièrement fréquentés :



Route de Vimont : installation de **chicanes** en collaboration avec le Département pour favoriser le ralentissement des véhicules sur la ligne droite. Des **leds** de signalisation vont être posées sur les bordures en béton pour améliorer leur visibilité la nuit.

Le Fresne d'Argences : toujours en lien avec le Département, pose de **coussins berlinois** et de **2 radars pédagogiques** pour inciter les automobilistes à ralentir. L'aménagement des entrées de ville a également été matérialisé au sol. La commune espère que ces aménagements permettront d'améliorer la sécurité des automobilistes mais aussi des piétons et des riverains.



UN NOUVEAU VÉHICULE DE POLICE

La commune a investi dans un véhicule électrique Kangoo ZE de la marque Renault pour remplacer l'ancienne 306 Break essence, qui approchait les 200 000 km, après 17 années de bons et loyaux services à arpenter les rues de notre commune ! Le choix de la voiture Kangoo maxi (allongé) permet de remplir toutes les missions de la police municipale et de transporter le matériel nécessaire aux missions rurales (transport d'animaux, cage de capture, matériel de protection lors d'accidents...).



LA VIDÉO PROTECTION SUR ARGENCES



La commune est actuellement équipée de 8 caméras de vidéo protection analogique. Leur efficacité a permis de diminuer les actes malveillants et diverses incivilités.

L'installation de nouvelles caméras de vidéo-protection viendra remplacer le dispositif pour améliorer la sécurité sur le territoire de la ville. Il s'agit de réduire et si possible d'éradiquer les actes d'incivilités, de vandalisme et de malveillance.

Le Conseil municipal a décidé de mettre sous vidéo-protection :

- > **Les installations sportives municipales** : le gymnase des Coteaux, le gymnase des Marronniers, le tennis et le stade René Maginier.
- > **Les bâtiments municipaux** : la mairie, le secteur des écoles, l'église, le Moulin de la Porte.
- > **Le cœur de ville** : les commerces, les établissements bancaires...

Ce nouveau système permettra notamment de répondre aux exigences de respect des libertés.

Les opérations de vidéo-surveillance de la voie publique sont réalisées de telle sorte qu'elles ne visualisent pas l'intérieur des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique, celles de leurs entrées.

Un nombre très limité de personnes qualifiées est en capacité d'accéder et/ou de visionner les images (nominativement autorisées par le Préfet ou sur réquisition judiciaire).

Par conséquent, en cours d'année vous pourrez constater l'implantation de caméras sur notre commune pour satisfaire aux exigences de sécurité, mais surtout pour mieux vivre à Argences.

LA POLICE : PROXIMITÉ ET PRÉVENTION

La police municipale a mené plusieurs actions auprès des établissements scolaires :

- > Sensibilisation des élèves de 5^{ème} du collège Jean Castel sur le **harcèlement** en milieu scolaire et prévention des risques (comment le reconnaître et l'éviter, à qui s'adresser en cas de besoin ?...)
- > Participation au 1^{er} **Forum de l'emploi** organisé par le collège à destination des élèves de 4^{ème} : présentation du métier de policier municipal, réflexion sur la place de la femme dans un métier à dominance masculine.



- > Préparation des élèves de CM1-CM2 pour leur excursion en vélo, explication des règles d'utilisation des pistes cyclables.
- > Encadrement du **Permis piéton/permis Internet** proposés aux élèves de l'école Paul Derrien. L'objectif est de préparer les élèves au monde extérieur : être piéton, savoir circuler en vélo, prévenir les dangers de la route et sensibiliser aux dangers liés à Internet.



- > Vérification des **vélos** des élèves, rappels des équipements obligatoires et conseils.

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

OPÉRATION « ÉCONOMIE D'EAU »

Les différents fluides (eau, chauffage, électricité ...) des bâtiments communaux sont une dépense importante pour le budget des collectivités. En conséquence, la commission travaux a proposé au Conseil municipal d'inscrire la somme de 11 500€ pour installer des réducteurs de débit sur chaque point d'eau. L'étude montre qu'un retour sur investissement devrait être effectif sous un délai de 19 mois. A travers cet investissement, la commune souhaite s'inscrire dans une démarche citoyenne, économique et environnementale.

LA DÉMARCHE « ZÉRO PHYTO »

Afin de poursuivre la démarche zéro-phyto engagée depuis quelques années, les services techniques seront équipés en 2019 d'une balayeuse mécanique tractée, utilisable principalement sur les trottoirs et les espaces de stationnement en enrobé. Cet investissement viendra compléter les différentes méthodes alternatives déjà utilisées : le désherbage manuel, le desherbeur thermique, les paillages ou encore le choix des plantes moins sensibles aux maladies sont des alternatives déjà bien ancrées dans les missions quotidiennes des agents.



LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La salle multi-activités

> Du parquet a été posé en 2017 dans le dojo des Marronniers pour rendre cette salle polyvalente et ainsi répondre aux différents besoins des associations. En 2018, des travaux complémentaires ont été entrepris afin d'améliorer les conditions d'utilisation de la salle (15646 €). Une isolation en périphérie a été posée ainsi qu'un faux plafond permettant de réduire le volume de la pièce à chauffer. Dans un même temps, une VMC hygro-variable (ventilation Centralisée Motorisée) a été mise en place pour évacuer l'humidité, la vapeur d'eau et la pollution liées à l'occupation intensive de la pièce. A noter que nous ne parlons plus du dojo mais d'une salle multi activités !



Terrain de tennis

> Plus de 30 000 € ont été investis pour rénover les installations du club de tennis et ainsi améliorer les conditions d'accueil des joueurs : revêtement en gazon synthétique sur un des courts extérieurs, rénovation des clôtures, révision de la structure du terrain couvert et changement des baies et de la porte du club house.



> Dans le cadre de l'**Ad'AP**, Agenda d'Accessibilité Programmée, la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments publics, débutée en 2017, se poursuit. Les services techniques ont déjà réalisés 17 000 € de travaux pour répondre aux exigences normatives de ce programme établi sur 5 ans. Chaque année, un corps d'état différent est ciblé afin d'optimiser les coûts (ex : signalétique, trottoirs, rampes d'escalier ...)

> L'entrée et la cour des services techniques ont été aménagées afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'optimiser les espaces de rangement et de stationnement.



> Au Forum, le sol en moquette de la scène (6700 €) a été refait et de nouveaux radiateurs intelligents (équipés de détecteurs de présence) à faible consommation énergétique ont été installés à la cafétéria (2000 €). Le changement des luminaires est prévu cette année.

CÔTÉ VOIRIE

Le programme de voirie est important. La rue du Champ de Foire ainsi que la rue de Croissanville ont subi une réfection totale après les quelques travaux indispensables liés aux différents réseaux : AEP (Adduction d'Eau Potable), effacement de réseaux aériens, eaux usées.



Dans le courant de l'année 2019, d'autres chantiers vont débuter :

> En partenariat avec la CDC Valès dunes, la réfection du chemin des Bruyères au Mesnil, de la rue des Petites Rues ainsi que la 2^{ème} tranche de la rue du Marais (la 1^{ère} tranche a été réalisée en 2018). A noter que l'aménagement de l'entrée de la rue du Marais va nécessiter une modification de la circulation.



Rue Maréchal Foch

> Soutenu par le Conseil départemental (gestionnaire de la partie roulante), les travaux d'aménagement de la rue du Maréchal Foch débuteront au printemps 2020.



Le carrefour entre la rue de la Gare, la rue du Maréchal Foch et la route de Vimont sera aménagé d'un plateau surélevé avec au centre un giratoire. Une réunion publique organisée en novembre 2018 avec les riverains, a conclu à maintenir le stationnement actuel. Pour répondre aux normes en vigueur, le trottoir situé de l'autre côté de la zone de stationnement sera aménagé selon les critères PMR (personne à mobilité réduite). Une sente piétonne inscrite dans un espace de verdure reliera la route de Vimont à la rue de la Gare.



LA DÉVIATION BELLENGREVILLE VIMONT

Le Département souhaite démarrer les travaux au premier trimestre 2020, en commençant par le giratoire (à l'est), le raccordement à la RD 41 et le barreau de liaison RD 40 (cf. plan).

A la suite seront réalisés les ouvrages d'art puis les travaux de voirie.

Des fouilles archéologiques prescrites par arrêté du 22 mai 2019 sont prévues en septembre 2019.

Une partie de la RD 41 fera l'objet d'une transformation en voie douce (piétons, cycles, chevaux) sur son tracé actuel, (réalisation d'une passerelle de franchissement de la déviation située sur Vimont).



ARGENCES S'AGRANDIT

L'ORÉE D'ARGENCES

Le permis de lotir de ce lotissement a été déposé par FRANCELOT en 2011. Les travaux ont débuté en 2013. L'ensemble du permis d'aménager comportait 87 lots. A ce jour, ils ont tous trouvé preneurs.

En 2016-2017 CALVADOS HABITAT, bailleur social, a construit 4 bâtiments collectifs (8 appartements par résidence) et 4 maisons individuelles. Ces logements sont tous à énergie positive (BEPOS).

Nous arrivons maintenant à la dernière tranche de travaux.

Calvados Habitat, qui est devenu INOLYA de par la fusion avec LOGI-PAYS, débute la construction de **30 logements** répartis sur un collectif de **12 appartements et 18 maisons accolées** réparties en 5 groupes.

> Le collectif est un R+2+combles et comporte 8 T2 et 4 T3.

> Les maisons en R+1 sont composées de 9 T3 et 9 T4.

L'ensemble des constructions est réalisé en ossature bois.



Le chauffage collectif est assuré par une chaufferie bois. **Les individuels** seront chauffés grâce à des chaudières individuelles gaz.

Des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture du collectif et des individuels.

L'ensemble de ces constructions bénéficie du label BEPOS.

La fin des travaux est prévue début 2020.

LE CLOS DE L'ORME

Ce nouveau lotissement est créé par la société FONCIM PROMOTION. Les travaux de construction ont débuté en 2018. 94 logements sont à terme envisagés sur un terrain de 4 hectares.

23 logements individuels groupés, jumelés par trois, sont en cours de construction, ce sont les « Villas Lumière ».

47 maisons individuelles vont voir le jour sur ce même lotissement.

Un dernier lot de 24 logements sociaux est prévu dans un deuxième temps.

Les nouveaux habitants de ces lotissements ont le choix entre la propriété, la location auprès de bailleurs privés ou sociaux. Ils renforcent le dynamisme de notre commune et confortent sa croissance démographique.



*Cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre des logements
« Les Villas lumière » du groupe Foncim*

PROJET IMMOBILIER

Rue du Maréchal Joffre, la commune a acquis une propriété d'environ 5 000 m² en 2015. Des négociations sont en cours avec des investisseurs sur un projet résidentiel.



ARGENCES

LE CLOS DE L'ORME



TERRAIN A BATIR
A PARTIR DE 54000€

document non contractuel

☎ **02 31 38 94 94**  **FONCIM.FR**



LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque ne cesse d'évoluer pour proposer diverses actions qui répondent aux besoins des différents publics :

> **Les « P'tites histoires du samedi »** pour les tout-petits proposées le samedi matin à 10h30 rencontrent toujours un vif succès. Chaque mois, parents et enfants se retrouvent pour partager un moment convivial autour de la lecture de contes, de comptines, de chansons ...

> **La table thématique :** périodiquement la bibliothèque propose des ouvrages sur un thème d'actualité pour les petits comme pour les grands. En 2018, le centenaire 1918-2018, ou encore le thème de l'eau ont été mis à l'honneur.

> Zoom sur la boîte numérique

Mise en place en partenariat avec le Conseil départemental du Calvados, la boîte numérique offre une multitude de possibilités pour les amateurs de culture ou de cinéma : films, séries, formation au code de la route, apprentissage de langues étrangères, revues, magazines, livres, BD, presse, musique... il y en a pour tous les goûts !

Pour vous inscrire, c'est simple : de n'importe où, à n'importe quel moment, sur n'importe quels supports numériques (PC, tablettes ou smartphones 24h/24h) vous pouvez accéder **gratuitement** au contenu de la boîte numérique.

Si vous êtes inscrits à la bibliothèque municipale d'Argences, connectez-vous à l'adresse :

www.laboitenumerique.bibliondemand.com

Sous quelques jours (le temps de valider votre inscription), vous pourrez pleinement profiter des services gratuits de la boîte numérique. Alors, n'hésitez plus, quelques clics suffisent !

NOUVEAUTÉ

Pour répondre au mieux aux attentes des lecteurs, la bibliothèque ferme ses portes à 18h30, au lieu de 18h00 auparavant, le mardi et le mercredi soir.

ET TOUJOURS

- > La possibilité d'emprunter 5 livres, revues, magazines...
- > L'accueil des classes des écoles publiques et privées d'Argences, du Relais Assistants Maternels.
- > La visite d'une de nos bibliothécaires à l'EHPAD auprès de nos Anciens.

ZOOM SUR LA SAISON CULTURELLE JEUNE PUBLIC

Le public est toujours au rendez-vous pour découvrir les spectacles gratuits proposés aux plus jeunes dans le cadre de la programmation de la saison culturelle. En 2018-2019, la commune a accueilli avec grand plaisir les trois compagnies suivantes qui nous ont fait voyager dans leur univers le temps d'un spectacle :

> **Samedi 13 octobre 2018 : « Mission H2O » de la compagnie CREA**



*Compagnie
du Champ Exquis*



LES CHIFFRES 2018

- | | |
|---------------------|---|
| > 2 bibliothécaires | > 6376 ouvrages en fonds propre |
| > 5 bénévoles | > 10 séances « lectures et comptines » pour les tout-petits |
| > 130 m² | > 3 spectacles jeune public |
| > 702 inscrits | |
| > 18 807 emprunts | |

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h à 18h30

(pendant les vacances scolaires 14h à 18h30)

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h30

Jeudi : 10h à 12h et 16h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 12h30

☎ **02 31 26 20 45 - E-mail : bibliotheque@argences.com**

Pour vous inscrire (c'est gratuit !) : présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité.



> **Samedi 16 février 2019 : « La table de jardin qui voulait à nouveau être une table de jardon » de la compagnie Datakidz Création.**

> **Samedi 6 avril 2019 : « Histoires de maisons » de la compagnie du Champ Exquis.**

A noter dans vos agendas, le prochain spectacle aura lieu le samedi 19 octobre 2019 à 11h au Forum.

Comment participer ? Tout simplement en réservant sa place (gratuite) à la bibliothèque (02.31.26.20.45) ou à la Mairie (02.31.27.90.66) dans la limite des places disponibles.

ARGENCES 1914-1918

RETOUR SUR L'EXPOSITION

Dans le cadre du centenaire de l'Armistice, la commune a présenté l'exposition « **Argences, 1914-1918** » dans la salle du Conseil municipal du **mercredi 7 novembre au jeudi 15 novembre 2018**.

A travers différents documents (archives, journaux, matricules de soldats, cartes postales...), l'exposition a relaté les conditions de vie durant la période de guerre, en mémoire des soldats partis aux combats et de leurs familles.

Pourquoi et comment ? Christian Lechevalier, ancien professeur de géographie, est passionné par l'histoire et notamment par celle du territoire. A l'occasion du centenaire de l'Armistice, il a fait des recherches, en partant du Monument aux Morts d'Argences. Il a ensuite recueilli des témoignages de descendants de cette période, puis fait des recherches dans les délibérations de Conseils municipaux de l'époque ainsi qu'aux Archives du Calvados.

L'exposition a présenté l'ensemble des documents issus de ces recherches mais aussi des éléments « souvenir » d'époque, mis à disposition par quelques personnes ou familles.

Le comité de jumelage Argences-Hettstadt a également fourni des informations sur les soldats et les conditions de vie à Hettstadt durant la guerre.

A travers cette exposition, plusieurs thèmes, documents et objets ont été exposés :

- > « **Août 1914 : la guerre en Europe** » : le régime d'infanterie, l'ordre de mobilisation générale, le départ des premiers combattants, une guerre mécanique et politique...
- > « **Argences en guerre** » : perte d'activité économique, fermeture de la tuilerie, le maire André Gourmez est mobilisé et remplacé par le notaire Henri Verroles, des centaines d'Argençais sont appelés à partir



- > « **Restrictions et réquisitions** » : mise en place de carte d'alimentation, contingents de charbon...
- > « **Au front** » : l'intervention américaine, les combats auxquels participent le 36^e régiment, la guerre des tranchées, la bataille de Charleroi le 22 août 1914...
- > « **Les souffrances civiles** » : le besoin de main d'œuvre, le rôle déterminant des femmes, les nombreux décès, les demandes d'aides financières auprès du conseil municipal...
- > **Les témoignages** collectés auprès de Paul Barbey, Gaston Lechevalier, Marcel Vittard, Gérard Catel et Pierre Lesage.
- > « **Les victimes, devoirs de mémoire** » : explications sur le Monument aux Morts d'Argences, les médailles commémoratives, la croix de guerre...
- > « **La guerre à Hettstadt** »

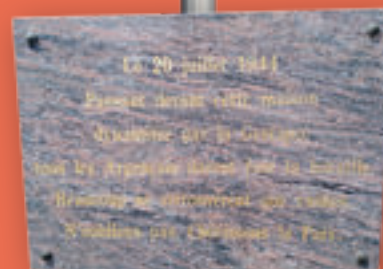
Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés à réaliser cette exposition en hommage aux soldats et en souvenir de cette période de notre histoire.



UN PEU D'HISTOIRE, DEVOIR DE MÉMOIRE !

Quelle est l'origine du nom de ces rues ?

- > **La rue Maréchal Joffre** (1852-1931), Maréchal de France, il devient pendant la première guerre mondiale celui qu'on a appelé le « Vainqueur de la Marne ».
- > **La rue du Maréchal Foch** (1851-1929), il signe l'armistice de Rethondes le 11 novembre 2018.
- > **Rue du Docteur Derrien**, médecin Argençais résistant, décédé à la prison de Caen en 1944.
- > **Rue Camille Blaisot**, ancien ministre décédé en 1944 à Dachau.
- > **La rue du 19 mars 1962** en mémoire du « Cessez-le-feu » en Algérie. Journée du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.



RETOUR EN IMAGES



2018

JUIN

La traditionnelle fête de la musique attire chaque année de nombreux spectateurs. Merci aux groupes Mil Vincent, Atlantid'Music, 70 Degrees et Rail Road pour leur participation, ainsi qu'aux membres du Comité de jumelage et de l'UCIA qui ont assuré la restauration.



Inauguration des travaux de rénovation de la façade et du pignon du moulin de la Porte, en présence de Mme la Députée Laurence Dumont, Mme Catherine Lecluze Déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, les membres de l'association des Amis du moulin de la Porte et les conseillers municipaux.

2018
SEPTEMBRE



La commune a organisé la 1^{ère} édition de la **Fête du Sport** le vendredi 21 septembre 2018 sur la place de la Mairie de 17h30 à 20h30. Merci aux associations qui ont participé et aux sportifs ou non sportifs qui se sont prêtés au jeu !



2018
OCTOBRE



Le repas des Anciens de la commune au Forum d'Argences dans une ambiance festive et conviviale !



2018

NOVEMBRE



L'exposition « Argences 1914-1918 » présentée dans la salle du conseil municipal du 7 au 15 novembre 2018 a attiré de nombreux visiteurs. Les groupes scolaires ont pu profiter d'une visite commentée par Christian Lechevalier notre historien local. En complément, nous avons accueilli la conférence « Caen et le Calvados durant la grande guerre » animée par Gérard Fournier.



Cérémonie de commémoration du centenaire de l'Armistice le 11 novembre en présence des portes drapeaux, de la FNACA, des sapeurs-pompiers, du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que des élèves du collège Jean Castel et de l'école privée Sainte-Marie.

2018

DÉCEMBRE



Comme chaque année, les élus aidés par les membres du CCAS ont distribué les colis aux Argençais âgés de plus de 72 ans qui n'ont pas pu assister au repas des Aînés.

2019

MARS



Le public est toujours au rendez-vous pour rencontrer la troupe **Les D'Art'Gens** qui nous a proposé cette année la pièce de théâtre « **La route du paradis** »

2019

AVRIL



Exposition photographique « **C'est dans la nature** » de M. Philippe DALMONT présentée au 1^{er} étage de la Mairie.



Concert de rock du groupe **70Degrees** au Forum samedi 16 mars à 20h30 avec le groupe de collégiens « **Le school of rock** » en première partie.

2019

MAI

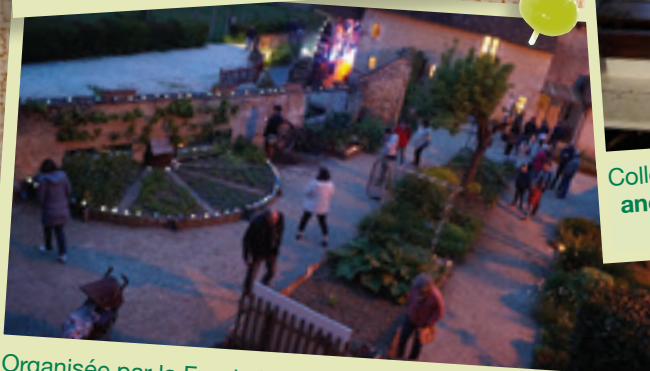


1^{ère} édition du **Forum des métiers** organisé par le collège Jean Castiel au Forum d'Argences.

Les nouveaux arrivants sur la commune ont été reçu en Mairie lors d'une cérémonie le vendredi 12 avril 2019.



Collection de **balances anciennes** présentée au moulin.



Organisée par la Fondation du patrimoine, le moulin de la Porte participe à l'opération « **Pierre en lumière** » le samedi 18 mai en soirée.



Inauguration du terrain de pétanque à l'Ehpad d'Argences lors de leur journée portes-ouvertes, en présence de M. le Maire, Martine Buteux et Patrice Renouf, adjoints.

JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

DU NOUVEAU A L'ÉCOLE

Depuis septembre 2018, retour à la semaine de quatre jours d'école pour les enfants d'Argences ! Rapidement chacun s'est habitué au nouveau rythme scolaire : des matinées plus longues et des après-midi écourtées.

La garderie commençant dorénavant à 16h, il nous a paru important, dans la continuité des TAP, de structurer ce temps périscolaire en y apportant quelques changements : tout d'abord, l'organisation de deux garderies. Les enfants de maternelle n'ont plus à se déplacer, ils restent dans leurs locaux. Ils sont encadrés par les mêmes agents communaux le matin et le soir donnant à ces moments beaucoup plus de stabilité.



La garderie élémentaire propose après le goûter quelques activités dirigées et une aide aux devoirs le lundi et le jeudi dispensée par les professeurs des écoles en partenariat avec les agents communaux. Ce dispositif donne entièrement satisfaction tant dans l'organisation que dans son contenu.

Cette année encore la commune a accompagné les projets des écoles en attribuant de nombreuses subventions et en particulier pour la semaine de classe découverte à Asnelles au mois de mai à laquelle toute les classes ont pu participer.

Dans le cadre de l'évolution des écoles le conseil municipal a répondu favorablement au directeur d'Académie pour la fusion des deux écoles d'Argences. Ainsi pour la rentrée de septembre 2019, une nouvelle organisation sera mise en place.

Monsieur TESNIÈRE est nommé directeur de l'école primaire.

Les maternelles restent pour l'instant dans leurs locaux mais la direction est unique pour les deux secteurs. Ce changement de configuration est discuté et préparé par l'ensemble de l'équipe enseignante. De ce fait, **une classe supplémentaire en maternelle** ouvrira en septembre faisant baisser considérablement les effectifs dans les classes.

Les travaux

L'équipe technique, toujours à l'écoute de la communauté scolaire a rénové deux classes de maternelles. De nouveaux portes manteaux ont été installés et tous les luminaires des classes de l'école élémentaire sont en passe d'être remplacés.



LE PARLEMENT DES ENFANTS

En septembre dernier, notre député Mme Laurence Dumont nous a sollicités pour participer au « Parlement des enfants ».

En accord avec les professeurs des écoles concernés nous avons répondu favorablement. Le projet est mené par les classes de CM1 et CM2 des écoles d'Argences, Cagny, Cormelles-le-Royal et Cuverville en partenariat avec l'Assemblée Nationale, le Rectorat de Caen et les élus locaux.



L'objectif est de travailler sur l'élaboration d'une proposition de loi tout en découvrant le rôle du législateur et des institutions comme l'Assemblée Nationale qui sont les garants de notre démocratie. Ce travail se fait en classe sous la direction des enseignants.

De novembre à mars, Laurence Dumont est intervenue dans les classes pour expliquer le fonctionnement de l'Assemblée Nationale, et l'élaboration d'une loi. Concomitamment, les classes ont travaillé sur leur projet de loi.

Le 26 avril 2019, rassemblement des élèves à Cormelles-le-Royal pour une matinée ludique et un après-midi studieux : restitution et mutualisation des travaux et questions. Remise à chaque élève d'un certificat de participation citoyenne.

Lundi 3 juin 2019, visite de l'assemblée nationale, présentation des propositions de loi et vote des textes par les élèves.



Remise à chaque élève de sa carte d'identité de député(e) junior.

Le 28 juin à Cagny, présentation aux partenaires et aux parents des photos et vidéos réalisées tout au long du projet.

Tout ceci contribue à enrichir le parcours de nos enfants et à leur donner envie d'exercer pleinement leur citoyenneté.



FOCUS SUR LA CANTINE



Monsieur le cuisinier, comment sont élaborés les menus ?

Les menus sont préparés dans le respect de la réglementation qui nous impose un nombre maximum de produits sur une période de 20 menus.

D'où viennent les produits ?

Nous essayons au maximum de nous ravitailler en bio et en local. Pour exemple, les fruits et légumes sont achetés chez les primeurs d'Argences, les pommes de terre chez un producteur du Département, la charcuterie et la viande de porc chez un charcutier d'Argences qui se fournit en porc français ; les volailles et viandes chez des fournisseurs locaux, les yaourts viennent d'une ferme proche de Dozulé. Pour l'horizon 2022, 50% des achats devront être locaux et 20% bio.

Comment est organisé le service ?

Pour les petites et moyennes sections de maternelle, les enfants sont servis à table par les agents, les élèves de grandes sections vont au self encadrés par les agents communaux.

Les autres enfants se servent au self et s'installent où ils le souhaitent. Un agent les surveille et s'assure qu'ils aient au moins goûté à chaque préparation.

L'ensemble des enfants peut demander du « rab », les premières assiettes sont peu fournies pour limiter le gaspillage.

De plus en plus d'enfants mangent à la cantine, preuve que notre restaurant scolaire est de qualité.



LE CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans de 7h à 18h30. Pour les mercredis loisirs, les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Pendant les vacances scolaires, l'accueil est possible uniquement à la journée.

Le plus du mercredi et des vacances !

Les enfants bénéficient d'un petit déjeuner le matin qui est servi de 9h15 à 9h45. Cela permet à ceux qui n'ont pas eu le temps de pouvoir se restaurer afin de patienter plus sereinement jusqu'au repas. Le petit déjeuner est composé de céréales, gâteaux secs, lait et jus de fruit.

Les animations proposées durant les mercredis loisirs :

- > Les enfants ont profité du manège installé sur la commune en décembre.
- > Confection de nouvelles décorations pour la calèche de Noël et le « Festival du jeu », décoration de la cantine scolaire pour les fêtes de Noël.
- > Cette année l'UNCMT fête ses 70 ans, à cette occasion les enfants ont participé, le mercredi 27 mars 2019 à Tailleville, à une journée sportive avec d'autres centres UNCMT. Une autre journée réunira tous les centres à Beuregard pendant l'été 2019.

Et les vacances scolaires :

A chaque période de vacances, un thème est défini pour orienter les animations proposées aux enfants.



On joue :

- > Initiation au judo avec le club de judo d'Argences et au cirque avec la compagnie Créa.
- > Journée halloween.
- > Ateliers culinaires.
- > Jeux et après-midi « boum »

On bouge :

- > Sorties à la piscine, au cinéma, à la patinoire, au bowling, à Isatix pour faire de l'escalade...
- > Mais aussi au zoo de Jurques, au Parc Ange Michel, au labyrinthe d'Honfleur, au parc accrobranche Eole Aventure, sur les plages d'Honfleur...
- > Et deux mini camps ont été proposés lors de l'été 2018 à Pont d'Ouilly et Tailleville.

Été 2019 : du 8 juillet au 14 août

Le thème retenu « Il était une fois ... » : chaque semaine, les enfants partiront à la découverte d'un nouvel univers ou d'un nouveau pays.

2 Mini- camps sont proposés :

- > Pour les 8 à 12 ans à la base de loisirs d'Éole Aventure à Touffréville.
- > Pour les 6 à 10 ans dans les locaux du centre à Argences.

Renseignements au 06 73 33 90 26
ou par mail : alsh14370argences@gmail.com



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL DERRIEN



PROJETS DE L'ANNEE

- > L'année 2018-2019 a vu naître un projet classe de mer qui a permis à l'ensemble des classes de l'école de partir 2 jours à Asnelles.



L'objectif pédagogique pour nos élèves est l'étude du littoral, de la faune et de la flore marine. Les plus grands ont eu le plaisir de découvrir le char à voile dans le cadre de l'EPS.



- > Les 3 classes de CM1-CM2 participent au Parlement des enfants, projet proposé par Mme Dumont, députée de notre circonscription, et qui permet aux élèves de comprendre le fonctionnement du Parlement et des lois. Grand privilège pour les enfants qui présenteront leurs projets de loi dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.
- > Afin de travailler le vivre-ensemble, des correspondances avec d'autres classes de cycle 2 et un échange intergénérationnel à l'EHPAD ont eu lieu.
- > Dans le cadre de l'Education Physique et Sportive à l'école, de nombreuses actions ont été menées : cross du collège, journée du sport, sortie équitation, journée Vélo et jeux, tennis, natation.
- > La culture fait partie intégrante du projet d'école avec des sorties au théâtre, au cinéma, des visites d'expositions. La musique est aussi à l'honneur avec les chorales de l'école et la naissance d'un groupe de musique.

Le financement (grâce à L'AiPE, aux subventions municipales et à la coopérative scolaire), l'aide des parents et l'implication de l'équipe enseignante, permettent à ces projets d'exister, pour atteindre notre objectif quotidien : le bien-être et l'apprentissage pour nos élèves.

L'équipe éducative accueille 214 élèves répartis en 10 classes dont 2 ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire).

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL DERRIEN

Place des Marronniers - 14370 ARGENCES

☎ 06 07 42 60 04

M. Hugo TESNIÈRE, Directeur de l'école P. Derrien
ecolederrien.toutemonecole.fr



ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY

Cette année, les élèves ont travaillé sur différents pays. Chaque classe a choisi parmi la Chine, l'Égypte, le Canada, l'Afrique du Sud et Tahiti.

Le spectacle de l'école ainsi que l'exposition de fin d'année ont eu lieu sur ce thème, tout comme le carnaval dont le dragon qui a défilé dans les rues d'Argences a été réalisé par la maternelle.



Lors du dernier trimestre de l'année scolaire, les classes ont travaillé sur le Moyen-âge pour faire écho à la soirée «Pierres en lumières» du Moulin d'Argences et aux Médiévales. La sortie de fin d'année s'est effectuée au château de Falaise.



ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY

Rond-point des Marronniers - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 66 30

M^{me} Sandrine FLAMBARD,
Directrice de l'école S. Delaunay

Blog de l'école : [maternelle-sonia-delaunay](http://maternelle-sonia-delaunay.fr)



ÉCOLE SAINTE-MARIE

SAINTE MARIE ET SES PROJETS CULTUREL ET SPORTIF

Le projet pédagogique de l'école Sainte Marie a eu pour objet le cinéma. Les élèves de CM1 et CM2 se sont initiés à la réalisation de films d'animation. Ils ont produit et écrit deux petites histoires. Les élèves, accompagnés par l'animatrice du cinéma LUX, ont créé des Storyboards¹. Une fois les personnages et les décors réalisés, place au tournage. Les CM ont ainsi appris à déplacer leurs personnages dans les décors. Ils ont pris un grand nombre de photos selon le storyboard établi. Puis est venu le temps du casting avec la mise en voix et le bruitage.



Dans le cadre du partenariat avec Ecole et Cinéma, les quatre classes de cycle 2 sont allées au cinéma d'art et d'essai pour visionner des documentaires notamment Aïlo, une odyssée en Laponie suivi de la rencontre avec le réalisateur et des films d'animations dont Dillili à Paris de Michel Ocelot. En fin d'année, une présentation de leur travail fait autour de ces films a été commentée aux parents d'élèves.



Parallèlement un projet équitation a été mis en place en classe de CE2. Les élèves ont bénéficié de 12 semaines d'équitation étalées sur toute l'année scolaire : le cheval permet à l'enfant une relation apaisante et constructive. L'élève apprend à prendre soin de l'animal, à comprendre ses réactions, à les anticiper. Peu à peu il acquiert une confiance en lui en surmontant son appréhension initiale et ainsi s'affirme face à l'animal. C'est une école à l'attention à l'autre.

¹ Cela consiste à planifier les besoins de l'ensemble des plans qui constitueront le film, aussi bien au niveau technique qu'au niveau artistique. Sa mise en page ressemble à celle d'une bande dessinée dont chaque vignette représente un plan, décrit parfois en plusieurs dessins. L'ordre proposé est celui du montage final.

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Rue Derrière les portes - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 60 58

M^{me} Laurence ROGER, Directrice de l'école Sainte-Marie



COLLÈGE JEAN CASTEL

Depuis novembre, le collège a commencé sa restructuration qui, à terme, donnera aux élèves des espaces de travail et d'accueil plus agréables et en adéquation avec les évolutions pédagogiques. A la rentrée 2019, le collège devrait accueillir aux environs de 500 élèves.

L'action des équipes cette année reste inscrite dans le cadre des différents parcours :

→ **Citoyen** (pour apprendre à vivre ensemble et devenir un citoyen responsable).

→ **Artistique et culturel** (pour s'ouvrir aux arts et à différentes cultures).

→ **Avenir** (pour réfléchir très tôt à sa poursuite d'études et son projet personnel).

Le collège poursuit également son ouverture sur l'extérieur.

- > Organisation au mois de mai, d'un forum des métiers par le principal adjoint, M. RUAULT, pour les élèves de 4^{ème} avec l'aide de la ville d'Argences.
- > Les 3^{ème} ont participé aux Olympiades des métiers et ont accueilli des ingénieurs venus leur présenter leur profession.
- > Comme chaque année, tous les élèves de 5^{ème} sont partis une semaine en Angleterre, les élèves de 4^{ème} se sont vus proposer un séjour au ski, les 3^{ème} latinistes un voyage en Italie. L'échange scolaire avec Anizy a été maintenu cette année. L'échange scolaire avec la Realschule d'Hörschberg, en partenariat avec le comité de Jumelage Argences-Hettstadt a permis d'accueillir fin mars une vingtaine de jeunes allemands hébergés dans les familles, et en retour l'organisation du voyage d'une vingtaine de collégiens en Allemagne fin mai.
- > Les sorties au Musée des Beaux Arts, à Vieux la Romaine, aux Commémorations du 11 novembre, au cinéma, au théâtre, au Festival des Chorales, la venue des ateliers « mathématique », rythment l'année scolaire ainsi que des interventions de prévention (risques auditifs, addictions, dix de conduite...).



- > L'UNSS est fortement active au collège. Cette année, nos minimes filles se sont qualifiées pour les finales des Championnats de France de Hand-ball.

Bien sûr, comme chaque année, l'accueil des sixièmes retient particulièrement l'attention de la communauté éducative qui veille à ce que cette transition se fasse de manière sereine.

Vous pouvez consulter le site internet du collège
www.collegejeancastel.etab.ac-caen.fr

COLLÈGE JEAN CASTEL

Place des Tilleuls - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 61 39

M^{me} Dominique D'HULSTER, Principal



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le CMJ s'est réuni régulièrement chaque mois durant cette année. Les jeunes ont été fidèles à leur engagement.

> En octobre, notre sénatrice Corinne Feret nous a accueillis au Sénat. De bon matin, nous sommes partis vers la capitale. Ce majestueux monument de la République a impressionné tout le monde et chaque jeune a pu comprendre son fonctionnement. Après un petit réconfort dans une crêperie, la jeune troupe a visité Paris en Batobus sur la Seine jusqu'à la tour Eiffel.

> Lors du marché de Noël organisé par le comité de jumelage Argences-Hettstadt au Forum le 1^{er} week-end de décembre, le Conseil municipal a décoré et vendu des jacinthes au profit du téléthon. Comme d'habitude, nos vendeurs en herbe se sont exécutés avec brio.

> Dans le cadre du projet intergénérationnel, les jeunes ont participé au repas des Anciens organisé au Forum le dimanche 13 octobre 2018. Chacun a pu apprécier leur gentillesse et leur prévenance à l'égard des Aînés.

> La commémoration du 11 novembre a fait l'objet d'un travail de recherche des personnes disparues d'Argences lors de cette longue Guerre. Le conseil a été impressionné par le jeune âge des hommes morts pour la France. Le 11 novembre, nous leur avons rendu hommage en les nommant tous à haute voix lors de la cérémonie officielle au Monument aux Morts.

> Dès le mois de février, le groupe a travaillé sur l'idée d'une fresque pour décorer la bibliothèque municipale. Le concept a été discuté et élaboré dans le respect des idées de chacun. Il a fallu l'aide précieuse de Vanessa (agent municipal) pour arriver au terme de ce projet. Chacun s'est mis au travail et cette production a été inaugurée en présence de M. le Maire le samedi 25 mai dernier.

De nombreux projets sont encore dans la tête des jeunes conseillers et chacun souhaite prolonger son mandat encore une année.



Visite au Sénat



Vente de jacinthes au marché de Noël



Cérémonie du 11 novembre 2018



En 2004 pour commémorer le 60^{ème} anniversaire du débarquement, la municipalité avait organisé de nombreuses manifestations et sous l'initiative de Mr Christian Lechevalier, ancien enseignant au collège, des « réunions du Souvenir » avaient eu lieu au Forum. Des extraits de ces récits avaient été publiés dans le bulletin municipal de 2005.

Pour le 75^{ème} anniversaire, Christian Lechevalier a bien voulu à nouveau travailler sur ces récits et les a complétés du témoignage de Hans Höller, officier allemand en poste à Argences à l'époque.

IL Y A 75 ANS À ARGENCES

1944

Argences est alors un gros village de 1250 habitants : les exploitations agricoles y sont encore nombreuses entre la plaine et le plateau du Mesnil, les commerces et le marché ont commencé à décliner dès l'entre-deux-guerres en raison de l'exode rural, de l'isolement du bourg à l'écart des routes nationales. Pendant l'occupation en raison des difficultés du ravitaillement et du départ des mobilisés, ce déclin s'est accentué.

La production reprend après la première guerre mondiale, la tuilerie du Fresne a souffert de la crise économique des années trente, du manque de commandes et de la pénurie de charbon pendant le conflit. La tourbe extraite des marais a relayé quelque peu cette énergie. La manufacture de perles de verre créée par la famille Foucault Deléan a perdu ses marchés coloniaux, le gazomètre et l'usine à gaz construits par la famille Deléan se dressent toujours face à la place Robert Sarre actuelle. Pendant le conflit, les moulins de la Muance, celui de la Porte et du Fresne ont connu un regain d'activité en travaillant clandestinement les céréales locales. Les Allemands réquisitionnent des logements, occupent les écoles et la kommandantur s'installe près de la mairie où le premier magistrat, Jean Hamel, doit gérer les pénuries et les souffrances sous la férule des occupants qui imposent le couvre-feu, le rationnement, les réquisitions et une surveillance étroite de la population.

PAUL DERRIEN 1893 - 1944

Médecin, installé dans une grande villa route de Moul, Paul Derrien ne cache pas ses opinions et sa volonté de poursuivre la lutte, aidé par son amie Raymonde Vayssier. Avec Roland Spitzer et l'abbé Brouso de Maizière il constitue un groupe de Résistants d'une vingtaine de volontaires, hommes et femmes, qui s'emploient à renseigner les alliés, mais surtout à aider les réfractaires qui tentent d'échapper au STO en les plaçant dans des fermes. Mais le réseau est infiltré par des français collaborateurs de la Gestapo et le 2 juin, le docteur est arrêté avec son amie, et le réfractaire Sevestre. Torturé à son domicile, il est transféré à la prison de Caen où tous les trois sont exécutés dans les sinistres courettes le 6 juin au matin.



SOUVENIRS D'OCCUPATION

Bernard Chapron... "Les Allemands arrivèrent à Argences le mardi 18 juin. Ils commencèrent à défiler par colonnes, en frappant le sol du talon de leurs bottes et en chantant le fameux "Halli-Hallo". Nous étions les vaincus et allions vivre sous leur loi, connaître les restrictions, l'obligation d'aller à la mairie retirer des cartes d'alimentation, une par habitant, celle-ci comportant des tickets pour presque toutes les denrées alimentaires nécessaires pour vivre



"Mon père, en tant que lieutenant et chef des pompiers, qu'il a dirigés de 1921 à juillet 1944 avait été désigné d'office comme responsable de la défense passive. A cause de ses nouvelles fonctions, il a très souvent reçu la visite de Monsieur Hamel, maire, qui lui dictait les exigences des officiers allemands responsables du secteur. Il devait régler toutes sortes de problèmes auprès de la population : faire respecter l'interdiction de sortir à compter de vingt-deux heures, après il était nécessaire d'avoir un laissez-passer, veiller au camouflages des lumières, beaucoup de vitres étaient peintes en bleu. Il fallait aussi respecter l'interdiction de se rassembler à plus de trois personnes dans la rue. Les Allemands faisaient des patrouilles tous les soirs à travers les rues et un soir, voyant un filet de lumière filtré du haut de la vitrine de mes parents, ils ont carrément tiré un coup de revolver, qui brisa une vitre... Après avoir perquisitionné nombre de maisons, ils occupèrent soit une, soit deux chambres pour se loger. La plupart du temps, ils se montraient corrects et à force de les rencontrer, nous finissions par les connaître, ce qui ôtait l'agressivité. Nous avions des nouvelles par les journaux, mais il y avait la censure et tout ce que nous lisions ne reflétait pas la vérité. Aussi mon père, caché dans une cave, écoutait la radio anglaise terriblement brouillée et il ne fallait surtout pas se faire prendre" (M. Hamel faisait de même).



"Par la suite, nous avons entendu, et nous nous y sommes habitués, le bruit sourd des avions qui passaient haut dans le ciel. C'étaient les escadrilles alliées qui allaient bombarder l'Allemagne. Le temps passait, les restrictions se faisaient cruellement sentir. Le chocolat, le sucre, le beurre, le café ne se trouvaient pratiquement plus. Mon père, travaillait parfois chez des cultivateurs, qui lui donnaient un peu de blé, un peu de beurre, des œufs. On portait le blé chez le meunier, Monsieur Derniaud [au moulin de la Porte] et, avec la farine, le boulanger faisait du pain, du pain blanc, ce qui était formidable à l'époque.

Le temps avançant, nous nous étions habitués aux privations et apprenions à nous débrouiller : je me souviens que nous fabriquions des pneus pleins pour nos vélos ; mon père employait de l'huile de vidange pour faire du mastic, mais encore fallait-il en trouver ; la lessive se faisait avec de la cendre, le savon avec du suif, il fallait prolonger les chaussures avec des semelles de bois... Nous nous donnions les recettes les uns les autres. Les véhicules pouvant circuler, étaient équipés de gazogène, le charbon de bois pouvait être fabriqué sur place.

" A l'école primaire, les classes changent de lieu, elles migrent vers la salle des fêtes, sous la mairie ou dans un garage derrière le bureau de tabac actuel. Nous devons nous entraîner à nous cacher sous les tables en cas de bombardement. La pire corvée est le ramassage des doryphores dans les pommes de terre, organisé à jours fixes par l'administration. Ce nom honni servait souvent à désigner les occupants... René Barbey se souvient : « un jour l'institutrice qui nous encadrait dit à l'Allemand chargé de nous surveiller « c'est vous les doryphores » (car en douce ils arrachaient les pommes de terre dans les champs). Le garde l'interpella violemment, mais il n'y eut pas de suite ».

" En mai 1942 lorsque "la Résistance FTP », fit dérailler deux trains de permissionnaires allemands à Airan, entraînant une trentaine de morts et de nombreux blessés, la situation empira. Il fallut aller monter la garde le long des voies toutes les nuits et je me souviens que mon père avait l'obligation de surveiller les hommes qui avaient été désignés, de vérifier s'ils étaient bien à leur poste ; les Allemands avaient fait comprendre que si cela ne se faisait pas correctement, ils prendraient des otages."

"Heureusement pour nous, l'officier allemand commandant la place, dénommé Spiegel, s'était, paraît-il, porté garant que les Argençais n'étaient pas responsables de ce sabotage, ce qui nous avait évité les premières représailles. [120 otages, Caennais et Calvadosiens, communistes et juifs, furent arrêtés, internés, déportés et bien peu revinrent en 1945] (Cf. Sabotages en Normandie par J. Quellien, Editions OREP)."

Dans le cadre du STO, (service du travail obligatoire) nous apprenions régulièrement que certains étaient réquisitionnés soit pour partir en Allemagne soit pour travailler dans l'organisation Todt et participer à la construction du mur de l'Atlantique

" En l'hiver 43-44, presque tous les Allemands que nous avions l'habitude de rencontrer sont partis, remplacés par d'autres, beaucoup plus durs et exigeants.

Jean Quellien

Résistance et sabotages en Normandie

Le Maastricht-Cherbourg déraile à Airan



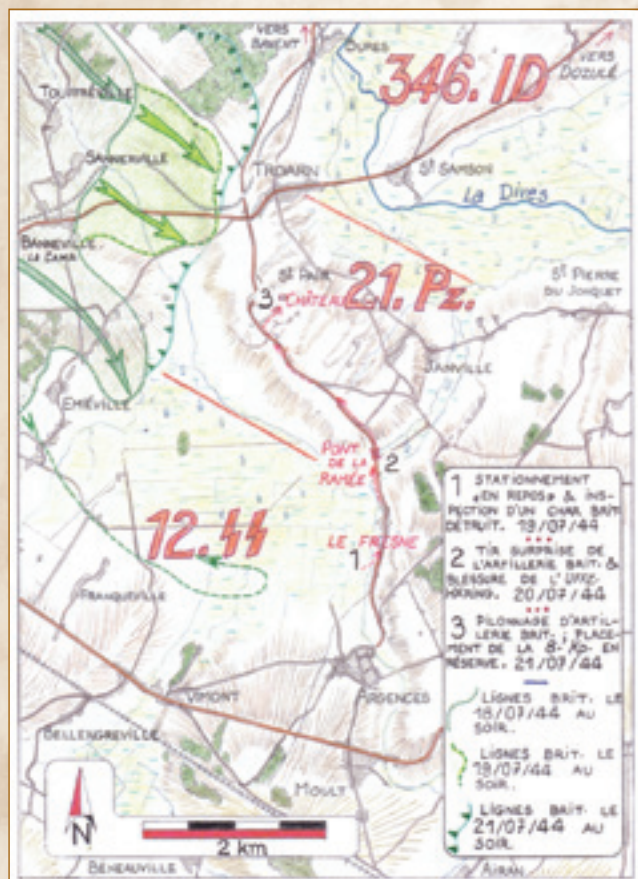
ÉDITIONS
JANUS CLOUET

Craignant des atterrissages d'avions ou des parachutages, ils décidèrent de planter dans toute la campagne des pieux en sapin que l'on appelait « les asperges à Rommel », pieux reliés entre eux par des fils barbelés. Ils réquisitionnaient alors tous les hommes, les jeunes garçons et même des filles, ces dernières devant tenir les piquets bien droits ; c'était pour nous une partie de rigolade ! Cependant avec mes copains, nous vivions de plus en plus cachés. Les Allemands se préparaient, ils redoutaient un débarquement allié sur nos côtes."

6 juin - 20 juillet 1944

A Argences, le 6 juin, les témoins évoquent surtout l'effroyable canonnade venant de la côte, un vacarme incessant, les tournolements d'avions, les convois de troupes sur la N13 la nuit. Des bruits circulent : **"C'est le débarquement, les Anglais sont à Troarn, ils arrivent"**. En fait les seuls qui traversent le village sont des prisonniers solidement encadrés qui prennent la direction de Troarn. La résistance allemande s'organise, des éléments de la 21^e PZ s'installent aux alentours. L'école Sainte-Marie devient un poste de secours, une station de V1 lance ses premières bombes volantes depuis les marais de Vimont, des Panzers se cachent sous les frondaisons du château de Canteloup, des batteries d'artillerie occupent le marais et les coteaux, des détachements s'installent dans les fermes notamment à La Jaunière chez Monsieur Barbey. « Dans la ferme, il y avait trois postes de secours, une cuisine roulante, l'intendance et un dépôt de munitions à 15 ou 20 m de la maison, plus loin des affûts de DCA. Nous avons été mitraillés l'après-midi du 18 juillet. »

Colette Saint-Charles se souvient : ... "A la sortie du bourg, route de Troarn, des Allemands campaient dans le champ en face de la ferme, ils servaient une pièce de "Nebelwerfer", (tubes lance-roquettes). Le bruit était infernal.



Les servants venaient cuire leur repas sur notre fourneau et quelque fois, nous donnaient du pain. Pour évacuer le 20 juillet 1944, ils nous ont donné un cheval après en avoir limé les sabots pour effacer la marque de la Wehrmacht"....

Yvette Nicolle... "A Moul, le mardi 13 juin, en fin de journée, il y eut une bataille aérienne, j'ai vu un parachutiste tomber très mutilé. L'avion a largué trois bombes, la première a explosé sur la nationale, la seconde s'est logée intacte sous la maison et la troisième, également non éclatée s'est retrouvée brûlante au milieu du lit de mes parents... Ce soir-là nous sommes allés coucher chez un fermier à Ingouville."

Arrivée de réfugiés et pénuries

Début juin, arrivent plusieurs familles chassées par la bataille de Caen. Certains sont surpris par une certaine abondance du ravitaillement qui s'explique par les productions locales, mais les conseils municipaux présidés par le maire Jean Hamel, prévoyant les dangers à venir, prennent des dispositions d'urgence : gérer les réserves estimées à une quinzaine de jours car les transports sont arrêtés, fixer les prix de la viande, rationner le pain, réquisitionner les attelages et la seule automobile à gazogène restant au village, celle de Monsieur Deluchat qui effectua de nombreux transports vers l'hôpital de Lisieux, organiser une équipe de secours, nourrir les 115 ouvriers de l'entreprise Languedoc et Cormier abandonnés par leur directeur, prévoir le ravitaillement et le transport des pensionnaires de l'Hospice car la bataille se rapproche et il faut s'attendre au pire. Rommel passe à Argences le 17 juillet, il inspecte le dispositif de défense, 5 lignes échelonnées en profondeur, le 26^e GAF, la 21^e PZ, le groupe blindé Von Luck dont le PC est à Vimont et en dernière position la redoutable 12 PZ SS. Ces régiments d'infanterie, de blindés et d'artillerie attendent l'attaque des alliés... Le général feld-maréchal boit une tasse de thé dans la propriété de Monsieur Deluchat réquisitionnée, puis prend la route de Livarot pour être blessé par un bombardement à Ste Foy Montgomery....

20 juillet 1944

Dans la nuit du 17 au 18 juillet d'intenses bombardements précèdent l'attaque de trois divisions blindées britanniques. L'opération Goodwood commence. 2000 avions, en vagues successives déversent, 8000 tonnes de bombes entre Cuverville et Bourguébus (juin). En fin de journée, un bombardier Halifax III appartenant au 158 squadron s'écrase dans le marais. 7 aviateurs âgés de 20 à 24 ans meurent. Comme de nombreux Argençais, Pierre Lesage, vingt ans à cette époque, observe ce drame de loin et raconte : « [Pas d'accalmie pendant 2 heures... sans bruit particulier ni flash, sans causes apparentes, un gros bombardier se désintègre en plusieurs tronçons qui tournoient, virevoltent, flottent et donnent l'impression de chuter sans empressement dans une atmosphère irréelle". Le calme revenu, Pierre et son copain Bernard Chapron vont vers le marais. "A quelques pas gisait un soldat anglais sans blessures apparentes... on lui avait dérobé ses bottes. Les chaussettes n'avaient pas suivi et " triboulaient", un tronçon métallique de deux à trois mètres était tout proche. Impossible d'aller vers les autres débris. Un soldat, tout de vert-de-gris habillé, vociférait et nous menaçait de son arme. Dans l'après-midi, la kommandantur autorisa la sépulture qui se fit dans une fosse commune creusée au cimetière par nos deux cantonniers.

L'exode du 20 juillet

L'évènement le plus marquant de cette période pour les Argençais est l'évacuation totale de la population, des tracts alliés largués par avion annoncent des bombardements imminents. Les Allemands exigent avec violence le départ de tous avant 14.00 h puis en raison d'une pluie violente qui s'abat sur le village l'horaire est retardé à 18.00h. Une seule direction est possible, la route de Moul.



René Barbey : "Nous étions sept personnes, les parents, trois enfants et deux employés... Nous sommes partis avec 3 chevaux, une carriole et une vachère chargées de matelas, de couvertures et de quelques vêtements, deux pains chinés aux Allemands et un peu de nourriture qui fut vite avariée. Il fallait tout abandonner, détacher et lâcher les vaches, veaux, porcs, poules et lapins dans la nature. Mon père a vidé toutes les liqueurs et le calvados pour que les allemands n'en profitent pas. Ils nous ont prévenus qu'ils mettraient le feu à la ferme avant de partir..." En passant je vis des Allemands miner le clocher. Sur la route mon père regretta de ne pas avoir empoisonné les tonneaux de cidre avec de l'arsenic utilisé contre les doryphores. Heureusement qu'il ne le fit pas car trois semaines plus tard, nos libérateurs, les Anglais, en ont également bu ».

Christian Samson... "un souvenir inoubliable, mon frère Jean s'est marié le matin du jour de l'exode"

Paulette Quillet... "Nous sommes partis à pieds, les vêtements et autres choses dans une charrette tirée par deux bœufs, prêtée par un fermier de Vimont. Je me souviens de ma grand-mère perchée sur un matelas dans cette charrette, nous emmenions aussi deux vaches, mais l'une s'est échappée et je suis revenue la chercher rue Dusoier. Les Allemands étaient déjà dans notre cave en train de boire notre cidre au tonneau..."

Jean Lefrançois... "Mon père et d'autres fermiers sont réquisitionnés pour évacuer les pensionnaires et le personnel de l'hospice vers Mézières. Après un second voyage, il revient vers 19h00. A Coupigny, il a croisé notre curé, le Père Leprévost, (coiffé d'un ancien casque de cuirassier, peint en blanc et orné d'une croix rouge) ...- "J'ai oublié sur ma table mon coffret contenant mon calice et la patène de ma première messe ! Dites à Jean d'aller les chercher ! J'étais enfant de chœur et connaissais parfaitement le presbytère, il était environ 19h30, mais les SS occupaient déjà les lieux et je n'ai pas eu le droit de prendre le coffret chassé par un "Raoust" autoritaire... C'était la dernière fois que je voyais l'église et la halle intactes..."



" D'autres témoins ont également vu s'effondrer la propriété du Docteur Derrien, route de Moul. Après le 6 juin, la Gestapo repliée de Caen s'y était installée et y poursuivait ses tortures et ses crimes dont témoigne l'ossuaire de Saint- Pierre-du-Jonquet. Avant de partir, les bourreaux ne voulaient pas laisser de traces et ils minèrent la maison du docteur dont ne subsistent que la plaque commémorative et le numéro sur le mur restauré.

Janine Hamel au château Saint Gilles au Mesnil..."A notre départ, lorsque nous avons franchi la grille, nous avons vu la sentinelle allemande qui avait été tuée par un avion. Charles et Denise Chuquet, qui ont quitté Saint Gilles, peu après nous, avec un tombereau auquel était attelé le vieux Baptiste, ont été pris sous une salve d'obus qui les a contraints à courir s'abriter dans le fossé un peu avant Croissanville... On ne pouvait être plus placide que ce cheval, il s'est mis en travers de la route et a attendu que ça passe...

Alice Langlois..."Enfin nous chargeons les vélos et les remorques à bloc, les Allemands sont à chaque porte avec leur fusil. La place est pleine de monde et de petites voitures. C'est le triste exode qui commence. Tous se dirigent vers Moul. Vers trois heures, à peine sortis d'Argences, l'orage commence avec l'eau, c'est terrible, on dirait que les éléments sont déchaînés, le tonnerre et les éclairs sont en plein sur nous, l'eau verse à torrents, on ne reconnaît plus le ciel ni la terre. Tout se confond et nous sommes sur la route, rien pour se reposer ou s'abriter..."

Le millier d'Argençais et de réfugiés qui quittent le village en pleine bataille ne le reverront plus tel qu'ils l'avaient connu. Depuis plusieurs siècles chaque génération l'avait lentement construit, développé, modernisé et dans les jours qui suivirent tout le centre bourg fut détruit par les tirs d'artillerie et les bombes précédant l'attaque alliée du 17 août. Les Allemands résistent et tiennent Troarn et les côteaux jusqu'à cette date. La 21^e PZ vient renforcer ce secteur dans la nuit du 18 au 19 juillet.

A partir du 21 juillet tous les Argençais, à pieds, tirant vélos et remorques ou en voitures attelées errent sur les routes de l'Orne et du sud du Pays d'Auge. Généralement bien reçus ils dorment dans des fermes et bénéficient quelquefois des aides d'étapes organisées par les Préfets, les maires et les bénévoles des organisations de secours.



Hans Höller, officier dans la 8^e compagnie

antichar du PZ Rgt 92 témoigne ...Le 20 juillet, jour de mon 23^e anniversaire, mes deux Pak 40 (canons antichars sur véhicules blindés semi-chenillés Somua) soigneusement camouflés traversent Argences . « Tout juste avant, nous avons reçu la nouvelle de l'attentat contre le Führer...la guerre doit vraiment mal tourner pour nous, pour qu'on essaie, dans nos propres rangs, de s'en prendre à Hitler...Le temps est mauvais, il pleut légèrement et l'obscurité commence à tomber... Nous faisons une halte au pont de la Ramée...Nos véhicules sont serrés les uns près des autres... Je descends de mon blindé pour consulter une carte dans une maison tout proche. A peine venons-nous de fermer la porte que, soudain tout est embrasé d'une lumière étincelante : la porte vole d'un coup sec. Instinctivement on se laisse tomber le



long d'un mur. Il s'en suit un tir d'artillerie comme je n'en ai presque jamais vécu auparavant or Dieu sait que j'en ai connus d'effrayants (depuis les combats en Afrique du Nord sous les ordres de Rommel et le 6 juin en Normandie) ... Les obus explosent les uns derrière les autres, les fenêtres volent en éclats, les débris pleuvent sur nous, comme si le monde entier s'effondrait. Puis le calme revient, mais la fumée et la poussière s'engouffrent à l'intérieur, j'aperçois les flamboiements des incendies perçois l'appel strident des infirmiers et l'explosion des munitions dans les camions. Dehors un chaos indescriptible de véhicules en flammes, des débris fumants et des hommes hurlant ... Ce tir d'artillerie nous a vraiment surpris ! Des soldats sonnés sortent en rampant de sous les véhicules, leur visage noirci. D'autres ne sont plus que des corps raidis de chairs fumantes et d'uniformes lacérés. Juste devant mon canon motorisé git un de mes rares sous- officiers : l'une de ses jambes n'est plus retenue que par de ridicules lambeaux de muscles, son sang se répand autour de lui en une flaque visqueuse. Pourtant, dressé sur un bras, il hurle ses ordres à l'équipage...En quelques minutes, je reprends la situation en mains, nos deux Pak Somua sont intacts, quatre morts et six blessés graves, (depuis le 6 juin, j'ai perdu la moitié de mes hommes), nous les chargeons sur les camions restant et prenons la route du château de Saint Pair. Je ne sais si ces hommes et mon sous-officier ont survécu. Les combats sont violents autour de Troarn et la supériorité des alliés en matériels et en munitions est évidente. Quand les armes se taisent les infirmiers des deux camps se précipitent pour secourir les blessés, ils s'entraident quand ils le peuvent et ennemis ou amis sont recueillis sans distinction de camp. (Extrait traduit du livre de Hans Holler « Sous les ordres de Rommel ». Ed. Hemdall)



Le retour, le bourg en ruines

Argences fut libéré le 17 août au matin par des éléments de deux régiments d'infanterie anglaise, le 1st Leicester Rifle et le 7th Duke of Wellington venant de Vimont et de Troarn. Les Argençais les moins éloignés rentrent à partir du 20 août, le village est en ruines dues aux bombardements précédant l'attaque, notamment le bourg, les églises, la mairie et les halles. L'usine est sinistrée à 80%.

Bernard Chapron... "Vers midi, arrivée à Argences : l'apocalypse. Je me suis avancé péniblement jusqu'à la hauteur de la maison du Docteur Derrien, détruite lors de notre départ. Argences n'est plus qu'un amas de décombres. J'étais cloué sur place. Je ne peux exprimer ce que j'ai ressenti. J'étais livide, angoissé, je pensais rêver, je croyais arriver ailleurs, mais pas chez nous, pas chez moi. J'ai compris ce que pouvait être l'horreur de la guerre..."

Dans les jours qui suivent les Argençais s'entraident pour vivre dans ces ruines. « Nous pouvions tous coucher aux écoles. Le maire et quelques conseillers réinstallent une mairie provisoire

route de Moulton, ils s'ingénient à aider les gens et à éviter les vols commis sans scrupules dans les maisons éventrées. Des nuées de moustiques et de mouches nous assaillent... »



Le moulin a été endommagé par l'explosion du clocher, mais il peut être remis en production grâce à un moteur, la boulangerie vend du pain. La grande halle très abîmée accueille les bals de la Libération et le monument aux Morts, intact, permet de rendre hommage aux libérateurs.



Merci à Christian Lechevalier, Pierre Lesage, Bernard Chapron et René Barbey pour la rédaction de cet article. Ce récit et ces nombreux témoignages contribuent à faire vivre l'histoire de notre commune transmise de génération en génération.

ARGENCES SE DOTE DE NOMS DE SALLE

Pour permettre à chacun de mieux repérer les différents bâtiments communaux, la ville a choisi de leur attribuer des noms.

- > La salle située rue Guéritot, occupée par l'association Familles Rurales pour ses activités hebdomadaires, s'appellera désormais la **salle du Marais**.
- > La salle située derrière la scène du Forum appelée plus communément « arrière-scène » deviendra donc la **salle des Artistes**.
- > La petite salle de réunion dont l'entrée se fait depuis le parking du billard club s'appellera désormais la **salle Libellule**.
- > En parallèle, une signalétique à l'image de celle posée sur les gymnases va être apposée sur la façade du Forum pour qu'il soit plus visible. La salle du Marais sera également signalée de cette manière sur le mur rue Guéritot.

Coté sport

- > L'ancien dojo des Marronniers, récemment rénové pour répondre aux besoins des associations se transforme en **salle multi-activités**.
- > Le local situé sur la place Robert Sarre, utilisé par les clubs de vélo et de marche nordique sera officiellement dénommé **local Robert Sarre**.



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Crée en 1981, l'Amicale des Donneurs de sang Moul-Argences-Cagny, Soliers et ses environs est désormais bien connue des habitants de Valès dunes. Depuis 4 ans, l'amicale développe ses activités sur la plaine sud de Caen et organise ainsi **13 collectes** par an sur ce territoire.

La collecte de sang du jeudi 9 mai 2019 à Argences a été marquée par deux événements :

- > L'accueil de la **20 000^{ème} personne** se présentant pour un don de sang. M. Yann Claus a été félicité et récompensé par M. Michel Le Mesle président de l'amicale, Mme Laurence Dumont Députée du Calvados, M. Dominique Delivet Maire d'Argences et Mme martine Buteux adjointe au maire en charge des affaires sociales.



- > La participation des élèves de 5^{ème} du collège Jean Castel d'Argences à l'accueil des donneurs et au service de la restauration.

Un grand merci à ces nombreux donneurs, aux collégiens et à leurs accompagnateurs.

MICHEL DUVAL, SAPEUR POMPIER



Depuis près de 40 ans, Michel Duval est sapeur pompier au sein du centre de secours d'Argences. Aujourd'hui, il prend sa retraite de pompier. La commune le félicite et le remercie pour ces années passées au service de notre territoire.

Retour sur une carrière exemplaire

Michel Duval a débuté comme sapeur-pompier de 2^{ème} classe en 1980.

Très impliqué, il ne cesse d'évoluer : nommé caporal en 1983, sergent en 1986 et sergent chef en 1990. Il passe adjudant en 2004 avant d'obtenir, cinq ans plus tard, sa nomination au grade d'adjudant chef.

Particulièrement disponible, il répond toujours présent pour aider ses collègues, assurer des gardes et transmettre ses connaissances du terrain et ses savoir-faire. Parfois un peu « opiniâtre » au dire de ses camarades, il est très accessible et n'hésite jamais à rendre service et à donner des conseils notamment aux jeunes recrues qui rejoignent les rangs de la caserne. Membre de l'amicale des sapeurs-pompiers depuis de nombreuses années, Michel s'est également beaucoup investi dans la mise en place d'actions pour dynamiser l'association.

S'il est retraité de la caserne des pompiers, il continue au sein des services techniques communaux où il a encore quelques années à travailler. Il conserve donc son « habit jaune et orange » pour arpenter les rues de la commune afin d'assurer la propreté de notre ville.

HOMMAGE À JOËL ROMAIN

Joël Romain est décédé le 28 février dernier à l'âge de 69 ans. Membre de l'ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) des Coteaux d'Argences depuis 1982, il a pris le poste de vice-président en 1983 avant de devenir président en 1993. Depuis de nombreuses années, il a été administrateur fédéral à la fédération départementale du Calvados. Cet homme, plutôt réservé selon son entourage, était connu pour son esprit associatif et son action citoyenne. Il a notamment favorisé la création d'emplois de proximité.

Il était toujours présent pour aider les membres de l'ADMR dans la gestion des tâches quotidiennes de l'association. En parallèle, il était Maire de la commune de Janville depuis 1995 et Vice-président en charge du développement économique et de la gestion des zones inondables (Gemapi) au sein de la CDC Valès dunes.



LISTE DES ASSOCIATIONS D'ARGENCES

ASSOCIATIONS SPORTIVES



> ARGENCES JUDO CLUB

M^{me} Céline CENDRIER ☎ 06 22 59 41 45
E-mail : argences.judoclub@gmail.com



> ARGENCES TENNIS CLUB

50 Bis rue Maréchal Joffre - 14370 ARGENCES
M. Emmanuel PACCAUD ☎ 06 30 77 58 95
E-mail : argencestenniscub@gmail.com



> BILLARD CLUB ARGENÇAIS

Place de la République - 14370 ARGENCES
M. Philippe LEFÈVRE ☎ 06 81 93 50 20
E-mail : billardclub.argences@gmail.com



> E.S.A TIR À L'ARC

12, rue Jean ZAY - 14370 MOULT
M. Ludovic BOUET ☎ 06 58 49 89 00
E-mail : ludovic.bouet79@gmail.com
<http://esatiralarc-argences.clubeo.com>



> E.S.A BASKET

Gymnase - place Marronniers
14370 ARGENCES
M^{me} Mathilde ISABEL
E-mail : esabasket@hotmail.fr
<http://club.quomodo.com/esabasket>



> E.S.A PÉTANQUE

14370 ARGENCES
Boulodrome - Rond-point des Marronniers
M. Corinne MARIE ☎ 06 27 67 15 22



> MUANCE FOOTBALL CLUB

Club House - Rue M^l Joffre - 14370 ARGENCES
M. Thierry LECOQ
E-mail : 582313@lfrfoot
<http://www.muancefc.fr>



> GYM EXPRESSION EN VAL ÈS DUNES

M^{me} Tania Colus ☎ 06 14 02 51 93
E-MAIL: gymexpression14370@gmail.com
<http://gymexpression.jimdo.com>



> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

M^{me} Danièle DUVAL ☎ 06 99 20 44 69
70 rue Marguerite Duras - 14370 MOULT



> KARATÉ ARGENCES

M. David REGRIN ☎ 06 83 33 27 63
E-mail : karate.argences@gmail.com
www.karatevalesdunes-e-monsite.com



> RANDONNÉES PÉDESTRES

M^{me} LIBERGE ☎ 02 31 23 54 93



> TWIRLING CLUB « LES CAPUCINES »

10 rue André Lemaître - 14370 BILLY
M^{me} Françoise LEPAGE ☎ 06 67 78 65 56
E-mail : twirl-argences@hotmail.fr



> LES MONTE EN L'AIR - ESCALADE

M. Nicolas COSSON ☎ 06 25 08 30 13
E-mail : escalade.mea@laposte.net
<http://www.escalade-mea.com>



> MARCHE NORDIQUE ARGENCES

M^{me} Lucinda PROENCA
E-mail : marchenordiqueargences14@laposte.net



> ARGENCES HANDBALL

11 rue de l'Église - 14370 VIMONT
M^{me} Muriel LEVIELLE ☎ 06 67 93 55 26
E-mail : 5914057@ffhandball.net



> VÉLO SPORT ARGENCES

M^{me} Coralie MARCHAND ☎ 06 83 54 82 51
E-mail : velosportargences@laposte.net
www.velosportargences.wix.com/vsargences



> VÉLO VERT DE LA MUANCE (VTT)

M. Mathieu LE BEVER ☎ 06 52 15 20 19
E-mail : postmaster@velovertdelamuance.fr
www.velovertdelamuance.fr

> LE BROCHET CAENNAIS

M. Gérard CHAPERON
www.federation-peche14.fr



> ZEN BIEN - QI GONG BÂTON

M^{me} Sylvie GAUVIN
E-mail : zenbien.14370@gmail.com

> G.E.A.A.

M. Nicolas FAGET
E-mail : objectif.sports@outlook.com

ASSOCIATIONS CULTURELLES



> CLUB MAGIC NORMAND

141 Chemin Blamont - 14370 ARGENCES
M. Oulid MATTHIESEN ☎ 06 73 96 81 25
E-mail : club.magic.normand@gmail.com



> COMITÉ DE JUMELAGE ARGENCES-HETTSTADT

5 rue Corisande - 14370 ARGENCES
M. Gilbert LABOUROT ☎ 02 31 23 08 07
E-mail : gilbert.labourot@wanadoo.fr
www.hettstadt-argences.de



> FAMILLES RURALES

Activités de loisirs,
culturelles et sportives
Rue Guéritot - 14370 ARGENCES
M^{me} Pierrette BOULLIN ☎ 06 78 02 53 57
E-mail : contact@famillesrurales-argences.fr
www.famillesrurales-argences.fr



> LA MAISON DES JEUX DU VAL ÈS DUNES

18 Rue Maréchal Joffre - 14370 ARGENCES
M. Charles-Edouard CLOT ☎ 06 79 56 81 34
E-mail : maisondesjeux@outlook.com



> LES AMIS DU MOULIN DE LA PORTE

1 rue du Moulin - 14370 ARGENCES
M. François VERMES ☎ 02 31 23 95 15
<http://moulindeporte-argences.fr>



> PHOTO CLUB CLIN D'OEIL

« Les Marronniers » - 14670 SAINT-PAIR
M. Patrick OGER ☎ 06 73 21 39 59
E-mail : patrick.oger.ets@orange.fr



Terrain de football



Tir au Beursault



Boulodrome



Terrain de tennis

ASSOCIATIONS SOCIALES



> A.D.M.R. DES CÔTEAUX

2 pl. de la République - 14370 ARGENCES
M^{me} Josette VERDUZIER ☎ 02 31 23 99 78
☎ 02 31 23 07 11



> AMICALE DES DONNEURS DE SANG

6, rue Chanoine Leprévost - 14370 ARGENCES
M. Michel LE MESLE ☎ 02 31 23 68 47
E-mail : michel.le-mesle@orange.fr

> AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Caserne des Sapeurs-Pompiers
19 rue du Vêrignier - 14370 ARGENCES



> EPICERIE SOCIALE

«LA PASSERELLE EN VAL ÈS DUNES»

11 ter chemin du Bissonnet - 14370 Argences
M. Jean-Paul COUE ☎ 02 31 73 56 64
E-mail : lapasserellevaldesdunes@gmail.com



> SECOURS CATHOLIQUE

1 Ter rue Dusoir - 14730 ARGENCES
M^{me} Brigitte LEPOITTEVIN ☎ 02 31 26 19 90
E-mail : secours-catholique.argences troarn@laposte.net

AUTRES



> ADESA « ASSOCIATION DE DÉFENSE

DE L'ENVIRONNEMENT DU SECTEUR D'ARGENCES »
14370 ARGENCES
M. Gaël LEBOUCHER ☎ 06 86 18 01 48
E-mail : gael.adesa@orange.fr

> ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

• DE L'ÉCOLE S^{TE}-MARIE

www.apel-saintemarie.fr

• DES ÉCOLES PUBLIQUES

PAUL DERRIEN ET SONIA DELAUNAY

M^{me} Aurélie GODILLE ☎ 06 19 52 61 33
E-mail : aipeminederien@gmail.com



> FNACA ET ANCIENS COMBATTANTS

7 rue Gustave Flaubert - 14370 ARGENCES
M. Guy DELAMARRE ☎ 02 31 23 06 04



> 1450^E SECTION DES MÉDAILLES MILITAIRES DE MOULT, ARGENCES & ENVIRONS

4 imp. R. Mathilde -14370 BELLENGREVILLE
M. René BERGET ☎ 02 31 23 37 63



> CENTRE AQUATIQUE DUNÉO

COMPLEXE AQUATIQUE ET ESPACE DE REMISE EN FORME
6 allée Val ès dunes
14370 ARGENCES ☎ 09 71 00 14 01 4
www.ca-duneo.fr



> CENTRE ÉQUESTRE DU MESNIL

COURS D'ÉQUITATION, COMPÉTITIONS,
STAGES, PENSIONS CHEVAUX

M. et M^{me} DUREL ☎ 02 31 23 97 56
519 Chemin de Blamont - 14370 ARGENCES
www.equitation-normandie.com



> CENTRE ÉQUESTRE L'ETRIER

COURS D'ÉQUITATION, COMPÉTITIONS,
PENSIONS DE CHEVAUX

M. BAUDRY ☎ 02 31 85 74 41
29 rue du Marais - 14370 ARGENCES
www.centre-equestre-argences.fr



> ÉCOLE DE MUSIQUE «POM»

Foyer des associations - RD 613
14370 MOULT
E-mail : ecoledemusique.ebem.ved@gmail.com
www.ecoledemusique-ebem-ved.fr



> OFFICE DE TOURISME

« VAL ÈS DUNES »

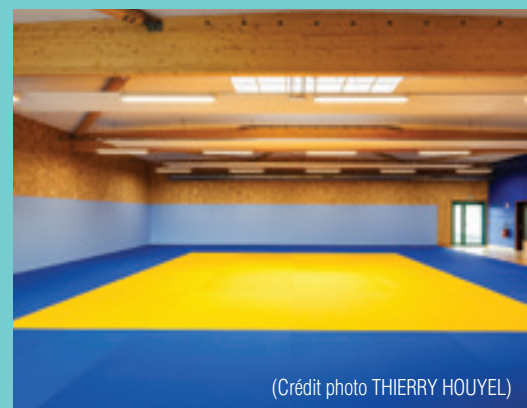
Place Général Leclerc
14370 ARGENCES ☎ 02 31 85 38 82
E-mail : contact@otvalesdunes.net



(Crédit photo THIERRY HOUYEL)



Gymnase des Coteaux



(Crédit photo THIERRY HOUYEL)

Dojo des Coteaux

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

LE MOULIN DE LA PORTE

L'association des Amis du moulin de la Porte a réalisé divers travaux dont la rénovation du blutoir et des fondations du beffroi, l'embellissement du jardin... Les membres du moulin accueillent régulièrement des écoles pour leur faire découvrir le fonctionnement du moulin.

Près de 200 personnes ont assisté à l'opération « Pierre en lumières » organisée le samedi 18 mai dernier. Les curieux ont également pu découvrir la collection de balances anciennes présentée au moulin.



E.S.A BASKET

Les U18 filles ont gagné la coupe du Calvados qui s'est jouée le dimanche 26 mai 2019.



L'équipe des U15 filles en Région qui portent haut les couleurs du club en Normandie.



Les baby-basketteurs à l'écoute de l'entraîneur.



MUANCE FOOTBALL CLUB

Quelques 170 enfants, âgés de 6 à 14 ans, ont participé aux activités ludiques mises en place lors du goûter de Noël organisé par le club, le tout ponctué par une petite collation dans le club-house.



LE COMITE DE JUMELAGE



Annika Bente, jeune allemande en Service Volontaire Européen dans le cadre du projet "Les jeunes de Val es dunes et l'Europe" cofinancé par le programme Erasmus+ Jeunesse & Sport de l'UE, les communes d'Argences, Bellengreville, Cagny-Moult et le Conseil Départemental du Calvados. Elle intervient dans les écoles des 4 communes et au collège Jean Castel.

Echange de jeunes en juillet 2018 : visites culturelles et ludiques, excursions maritimes, rallye et jeux sportifs en équipes, voici le programme de cette belle semaine ensoleillée au cours de laquelle se tissent des liens amicaux entre ces jeunes européens.



Les membres des 2 bureaux lors de l'échange à Hettstadt.



Les jeunes sportifs sont toujours aussi nombreux aux stages Oxy'jeunes organisés durant les vacances.

LE BROCHET CAENNAIS

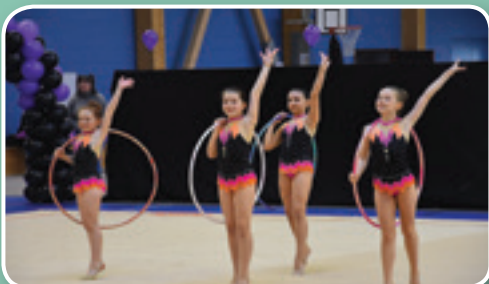


Une vingtaine d'enfants (jusqu'à 12 ans) ont participé à la fête de la pêche organisée par le Brochet caennais le long de la Muance à Argences le 1^{er} dimanche de juin.

GYM EXPRESSION



Compétition régionale individuelle du 8 décembre à Petit Couronne.



Le groupe benjamines du club lors de la compétition du 31 mars 2019 organisée au gymnase des Coteaux d'Argences.



Ensemble des gymnastes intraclubs dont le 8 mars était la première compétition pour beaucoup d'entre elles.

LA MAISON DES JEUX EN VAL ÈS DUNES

Une fois par mois, la Maison des jeux en Val-ès-Dunes propose un après-midi jeux de société. Le but est de jouer en famille ou entre amis mais il est également possible d'emprunter des jeux. Au mois de mai 2019, l'association a organisé la 1^{ère} édition du « Festival des jeux » au Forum d'Argences.



ESA PÉTANQUE



Le 19 avril 2019 : qualification pour la coupe de France du club ES Pétanque ARGENCES. Bravo à toute l'équipe pour sa victoire.



Le 15 & 16 avril 2019 : Championnat du Calvados tripléte, qualification pour le championnat de France. Bravo à l'équipe, sans oublier les bénévoles et la présidente Corinne MARIE.

DE BONS RÉSULTATS POUR LE VÉLO SPORT D'ARGENCES

Qualification au Championnat de France à St Gengoux-le-National de 2 licenciés : Estéban chez les cadets et Daniel chez les anciens.



Coralie Marchand, nouvelle présidente, souhaite étoffer la section cyclo de jeunes qui peuvent être accueillis à partir de 13 ans.



Titre de Champion Inter comité route et contre la montre en Cadet pour Estéban Vengeon

L'OFFICE DE TOURISME VAL ÈS DUNES



Festival de théâtre en Val ès dunes : samedi 27 avril 2019 à 15h00, pièce de théâtre « Mais n'te promène donc pas toute nue » interprétée par la Ben Compagnie au moulin de la Porte à Argences.



ZEN BIEN QI GONG BÂTON



L'association Zen bien, créée en septembre 2018, compte déjà 21 adhérents et pratiquants. Le Qi Gong Bâton est un ensemble de 16 mouvements à pratiquer régulièrement pour en optimiser les bienfaits. C'est une technique thérapeutique qui permet de préserver la santé, retrouver une capacité respiratoire, une souplesse et un équilibre. Il peut se pratiquer à tout âge. On l'appelle aussi QI GONG de longévité.



Les cours se déroulent essentiellement en plein air. En période hivernale ou en cas d'intempéries, ils ont lieu dans la salle multi-activité (ancien dojo des Marronniers), le vendredi à 18 heures.

ZEN BIEN

Présidente : Sylvie Gauvin

Professeur : Daniel Brenet - ☎ 06 60 60 10 25

E-mail : zenbien.14370@gmail.com



MARCHE NORDIQUE



D

epuis le 26 septembre 2018, l'Association Marche Nordique d'Argences vole de ses propres ailes et donne rendez-vous 3 fois par semaine à ses adhérents : **mardi, vendredi et dimanche** matin avec une moyenne de 9 kms à un bon rythme et sans oublier la bonne humeur !

C'est quoi la marche nordique ? il s'agit d'une marche rapide à l'aide de bâtons sur chemins et routes.

Une sortie est organisée dans la baie du Mont Saint-Michel avec un guide nature agréé le 22 septembre 2019.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre site : mnargences.com.

Et bien sûr, vous pouvez toujours nous rejoindre.

Mme Lucinda PROENCA

E-mail : marchenordiqueargences14@laposte.net



LES « MONTE EN L'AIR » ESCALADE



Le club d'escalade « Les Monte en l'Air » (MEA) a été créé en 1973, il est affilié à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et agréé par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS). Depuis 2010, la qualité de son travail est reconnue par l'attribution de **3 labels** : « **Escalade** » pour la qualité des prestations, « **Ecole d'escalade** » pour la qualité de son encadrement et « **Valide handicap pour un sport ensemble** » pour son action envers l'accueil d'un public handicapé.

L'escalade est un sport complet, il fait travailler toutes les parties de notre corps, combine force, tonicité, souplesse, a des bénéfices sur le plan mental, stimule notre créativité, développe la confiance en soi, le dépassement de soi, la persévérance et l'esprit d'équipe.

Notre activité est basée sur Argences, Giberville, Iles, et Lisieux. Nous comptons aujourd'hui plus de 250 adhérents (enfants, adultes et handicapés).

En plus des entraînements hebdomadaires, nous proposons des journées « grimpe en famille » en salle et en falaise. Nous participons et organisons des compétitions de niveau départemental à national, des manifestations destinées à faire découvrir notre activité et pendant les vacances scolaires des stages sur sites artificiels ou en falaises. Nous travaillons également avec des centres d'accueil de jeunes et des centres d'accueil pour publics handicapés.



Pour notre première saison à Argences au gymnase des Coteaux, nous avons mis en place trois séances hebdomadaires le lundi à partir de 17h jusqu'à 18h pour les 8/11 ans, de 18h à 19h15 pour les 12/15 ans et de 19h30 à 21h pour les adultes. Durant les vacances de Noël, d'hiver et de printemps, des stages Club ainsi que des journées de découvertes avec l'association de football et l'association GEAA ont été mis en place et le 10 mars nous avons organisé en collaboration avec le comité FFME du Calvados, **le championnat départemental de difficultés**, manifestation regroupant plus de **200 compétiteurs**.

Les séances hebdomadaires sont encadrées par Adrien ZANETTI (Educateur sportif escalade), Jérôme GAUMER (Moniteur SAE) et Céline BARBET (Bénévole).

Après une première saison de mise en route, nous allons dès septembre doubler notre capacité d'accueil sur Argences en passant les groupes de 8 enfants à 16. Les inscriptions commenceront dès le mois de juin. Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.escalade-mea.com>

M. Nicolas COSSON - ☎ 06 25 08 30 13

E-mail : escalade.mea@laposte.net





Le Groupement d'Employeurs et d'Animations Argençais a pour but de mettre à la disposition des associations adhérentes, un voire plusieurs animateurs ou éducateurs salariés. En association avec le club de basket local l'ESAB, le GEAA organise des stages multisports durant les vacances scolaires. La mise en place de ces stages a pour objectif de faire découvrir différents sports à des enfants non licenciés en club.

En effet, nous proposons en priorité aux enfants, la pratique des activités présentes sur le territoire d'Argences comme le tennis, le foot, le hand, le tir à l'arc, le judo ou le basket. Par la suite, peut être que certains d'entre eux désireront pratiquer une de ces activités pour la saison à venir.

Bien sûr nous proposons aussi des activités plus « exotiques » comme l'escalade, le tchoukball, la teck, l'ultimate, le volley, le badminton... afin de varier au maximum les activités.

RENSEIGNEMENTS :

Président : Nicolas FAGET

E-mail : objectif.sports@outlook.com - geaa14370@gmail.com



FAMILLES RURALES

Familles Rurales d'Argences, reconnue officiellement association depuis mars 1980, a su évoluer en proposant un éventail de plus en plus large d'activités en accord avec les attentes du public. Cette année 2018-2019, les 18 activités ont accueilli **516 participants**, ce qui correspond à l'adhésion de **391 familles**. Bilan chiffré équivalent à celui de l'an dernier.

La rentrée, en septembre 2018, a vu quelques changements avec l'arrivée de nouveaux professeurs : Monsieur Charanjeet au yoga, Mesdames Felisot et Robert Davrinche pour les cours de dessin-peinture et une deuxième animatrice, Madame Dubois à l'atelier couture, dont la demande avait augmenté. Les activités physiques, en lien avec la recherche de bien-être, comme le pilates, le Qi Gong, la sophrologie et le Yoga ont eu un franc succès. De même que les activités dites culturelles avec l'anglais et le théâtre.



L'intérêt de nos adhérents pour le patchwork, le scrabble, les jeux, la danse, le dessin, la couture, la gym mémoire, les échecs, la randonnée et la country n'est plus à prouver. Les inscrits y trouvent en plus de la proximité, un savoir-faire, une convivialité et un lieu d'échange.

Retour sur quelques événements :

> La sortie du mois de septembre avec adhérents ou non, à Granville, appelée la « Monaco du Nord » et Villedieu les Poêles, berceau du cuivre. La visite de la maison natale de Christian Dior nous y a fait découvrir les trésors de la collection du grand couturier. Après un excellent repas, le musée de la Poeslerie nous a plongé dans l'univers où jadis on fondait le cuivre et le laiton. La journée s'est terminée en beauté devant les dentelles anciennes de la Maison des Dentellières. Nous projetons une nouvelle sortie courant 2019, peut-être une journée au fil de l'eau. Les suggestions sont les bienvenues.



> Autre sortie mensuelle cette fois qui ont emmené les inscrits au cinéma Le Remy à St Pierre sur Dives pour le visionnage de films récents. Ce service permet aux seniors, parfois sans moyen de locomotion, d'accéder à la culture et à l'actualité. Pour que ce service reste viable il faudrait que plus de personnes s'y inscrivent.

> Un repas organisé le 18 décembre pour les fêtes de Noël a rassemblé des inscrits de différentes activités : le patchwork, la gym mémoire, le scrabble et le club-jeux. Tentative réussie qui nous incite à réitérer ce genre de rassemblement.

> Fin mars, la troupe de comédiens amateurs « Les D'Art'Gens » a donné trois représentations de la pièce intitulée « La Route du Paradis » au Forum devant un public de fidèles.

> Les spectacles « Théâtre et Danse » présentés en juin par nos jeunes artistes ont réjoui leurs familles et amis venus nombreux les encourager.

Vous aussi, rejoignez Familles Rurales que ce soit en tant qu'adhérents ou bénévoles, le partage y est toujours enrichissant.

FAMILLES RURALES

Rue Guéritot - 14370 Argences

La Présidente : Mme Pierrette Boullin - ☎ 06 78 02 53 57

Le Trésorier : Mr Benoît Hubert - ☎ 06 59 49 11 70

La Secrétaire : Mme Yvelise Covert - ☎ 06 58 98 10 64

E-mail : contact@famillesrurales-argences.fr

Site internet : www.famillesrurales-argences.fr





FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

Historique : en 2010 nous étions 92 adhérents aujourd'hui nous sommes 52 adhérents et 8 sympathisants.

Changement : A partir du mois de juin 2019, notre réunion mensuelle du jeudi matin aura lieu le 1^{er} mercredi du mois en raison du marché hebdomadaire du jeudi (parking plus accessible le mercredi matin).

Bon à savoir : Suite à une loi gouvernementale, ceux qui ont accompli 120 jours de présence consécutifs sur le sol algérien peuvent prétendre à l'attribution de la carte du combattant et à ses avantages (retraite du combattant, titre de reconnaissance de la Nation + la demi part fiscale). Le bulletin d'inscription est à demander au secrétaire de la F.N.A.C.A.M. Guy Grincourt, 9 Boulevard Deléan à Argences. Les membres de la FNACA participent toujours activement aux différentes cérémonies officielles qui sont organisées sur le territoire :

Le 19 mars 2019, lors de la cérémonie du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, 3 Récipiendaires ont été décorés devant le Monument aux Morts d'Argences :

- > M. Barbey René, médaille d'Afrique du Nord, titre de Reconnaissance de la nation
- > M. Gomont Joseph, médaille commémorative d'Afrique du Nord
- > M. Victor Robert, médaille commémorative d'Afrique du Nord.

**A NOTER :
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
LE SAMEDI 28
SEPTEMBRE 2019**



FNACA ANCIENS COMBATTANTS
Mairie d'Argences - 14370 ARGENCES
Président : Guy DELAMARRE



L'UNION COMMERCIALE ARTISANALE ET INDUSTRIELLE D'ARGENCES

L'UCIA étant toujours soucieuse de la qualité du commerce et de l'artisanat d'Argences a organisé de nombreuses manifestations en 2018. Afin de renouveler les idées et les énergies, l'UCIA s'est mise en sommeil pour 2019 mais évidemment: **QUALITÉ, DYNAMISME, ACCUEIL** restent sa priorité.



Les animations mises en place de juin 2018 à décembre 2018 :

- > Participation à la très agréable fête de la musique d'Argences en proposant un stand restauration/buvette et crêpes.
- > Septembre 2018 « Communication publicitaire » : distribution importante de chèquiers promotionnels contenant chacun 24 feuillets de promos à valoir chez les commerçants participants.
- > Organisation d'un loto avec des lots donnés par les commerçants UCIA participants. Grâce à la bonne réputation de ce loto, une fréquentation importante a permis d'améliorer les fonds de l'UCIA pour assurer une quinzaine commerciale de décembre alléchante.
- > Organisation d'un « Noël magique » : grattage de tickets proposés dans les commerces UCIA : un montant total de 2000€ en bons d'achat et tirage au sort pour gagner un lot « magique » dont un week-end thalasso, 1 an d'abonnement excellence DUNÉO ou encore une 1 séance pilotage circuit automobile.

UCIA
Présidente : Mme Christine LESCENT



PHOTO CLUB CLIN D'ŒIL



Vous faites déjà des photos ou vous voudriez vous y mettre ? Vous rencontrez des difficultés pour utiliser votre appareil photo, pour traiter, partager, ou archiver vos images. Vous aimeriez réaliser des tirages sur papier de vos prises de vues ? La solution est peut-être de rejoindre un club photo!

A Argences, le club photo Clin d'Œil vous propose des solutions. Au sein de notre association, des personnes de tous âges se retrouvent pour échanger et apprendre dans une ambiance détendue. Le fonctionnement de notre association est basé sur l'échange des connaissances. Chacun(e), à son rythme, peut :

- > Apprendre les bases de la photographie.
- > S'initier à la retouche photo sur ordinateur.
- > Faire des tirages de ses photos (même en grand format : 60 cm x 1m20 par exemple)

- > Réaliser des travaux photo argentiques ou des prises de vue en studio.
- > Utiliser sans limite le matériel photo mis à disposition par le club (prêt possible d'appareil photo)
- > Participer à des concours ou expositions.
- > Accéder aux locaux du club librement, à tout moment.

Réunions tous les vendredis à partir de 20h45 dans les locaux du club. N'hésitez pas à venir rencontrer les membres de l'association et découvrir le fonctionnement de notre association.

Contact : Patrick Oger au 06 73 21 39 59



**Rendez-vous le week-end du 14 & 15 septembre 2019
au Forum d'Argences de 10h à 18h.**

Exposition de photographies réalisées par le club dans toutes les communes de la CDC Val ès dunes. Présentation de reproduction de cartes postales anciennes de ces communes ainsi que des photos hier/aujourd'hui pour certains lieux.



présente depuis une trentaine d'années dans le paysage associatif Argençais, l'ADESA (Association de défense de l'environnement du secteur d'Argences) a pour vocation initiale d'assurer une veille concernant l'évolution des activités du centre d'enfouissement de déchets dangereux qui se situe au Fresne. L'association est représentée dans les instances à titre consultatif (comité de suivi du site à la Préfecture, visite des installations notamment) et à ce titre accède aux différents éléments liés à cette activité. L'Adesa continue d'assurer ce rôle mais la protection de l'environnement est un sujet vaste et c'est ainsi que notre association souhaite également opérer un virage dans ses activités.

Au-delà de la simple mission de vigilance, une association telle que l'ADESA, peut et doit être force de proposition sur les sujets liés à l'environnement. Elle doit pouvoir faire le lien entre les habitants, les élus, les associations, les écoles etc...

On nous parle de développement durable, de gaz à effet de serre, de réchauffement de la planète, de déforestation ...

Pas un jour sans que l'on nous prédise une catastrophe !!! A l'évidence ces sujets complexes doivent être des priorités. Des initiatives locales sur le territoire d'Argences existent déjà et d'autres peuvent être proposées.

La protection de l'environnement est l'affaire de tous et nul doute que chacun d'entre nous peut apporter sa pierre à l'édifice. C'est dans cet esprit collaboratif et participatif que se situe le fonctionnement de l'ADESA et pour cela nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour faire éclore des projets et des actions.

Nous avons conscience que le temps de chacun est précieux et que l'engagement associatif peut être prégnant. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

ADESA

Président : Gaël LEBOUCHER

☎ 06 86 18 01 48

E-mail : gael.adesa@orange.fr



LA PASSERELLE EN VAL ÈS DUNES



DU NOUVEAU À L'EPICERIE SOLIDAIRE !

La 250^{ème} famille vient d'arriver à l'Epicerie solidaire ! Elle découvre les lieux, alors que les « Anciens » vivent deux nouveautés annoncées depuis plusieurs mois et, enfin, réalisées à leur plus grande satisfaction.

Ce sont : l'Atelier de cuisine et le jardin potager.

Beaucoup disaient : « On ne sait pas cuisinier tel produit ! ». A germé l'idée d'avoir un atelier de cuisine « thématique » : apprendre à découvrir, préparer, cuisiner, puis déguster, un ou plusieurs produits vendus dans les rayons de l'Epicerie solidaire. Encore fallait-il un « maître »... O miracle, un « Maître Restaurateur », bien connu dans le secteur, a pointé le bout de son nez et s'est déclaré volontaire pour animer cet atelier ! C'est parti ! Déjà deux séances (un lundi après-midi sur deux), chacune accueillant 6 personnes. Et la liste d'attente se remplit... Les premières réactions sont positives, chacun appréciant de pouvoir acheter un produit dont il n'a pas l'habitude et de le déguster grâce au travail de ses petites mains !

D'autres ont émis le désir, carrément, de cultiver et faire pousser des produits ! L'un des bénéficiaires a des talents de jardinier. Il a donc créé un jardin potager et planté plusieurs semences pour « faire voir ». Ensuite, il animera ce nouvel atelier pour ceux et celles qui ont envie de se lancer dans cette aventure. Cette dernière ne fait que commencer : alors, rendez-vous dans quelques mois pour faire un premier bilan. Au centre de ce jardin trône un jeune pommier. Il a été planté en mémoire d'Annick, notre première salariée, partie trop tôt fin décembre 2018.



Oui, ce n'est pas évident de faire le premier pas et de venir à l'Epicerie solidaire. Comme on dit, il n'y a que le premier pas qui coûte. Alors on découvre une atmosphère conviviale autour de la « grande table de l'accueil » en dégustant un bon café et quelques madeleines de chez Jeannette.... Là, on apprend à se connaître et, finalement, à s'apprécier. On reconstruit le monde et chacun épaula l'autre dans un partage fraternel.

LA PASSERELLE EN VAL ÈS DUNES

11 rue du Bissonnet - 14370 Argences

☎ 02 31 73 56 64

E-mail : lapasserellevallesdunes@gmail.com



LA FIBRE

En fin d'année 2019, la commune devrait être totalement raccordée à la fibre. Vous pourrez alors faire vos démarches auprès de votre fournisseur d'accès pour vous assurer que votre habitation est éligible.

L'intérêt de la fibre ?

- > Un meilleur débit.
- > Une qualité d'image.
- > L'accès à plus de services (sur votre TV).

Plus d'informations vous seront communiquées dans les prochaines newsletters.



NOUVEAUTÉ 2019 : VILLE CONNECTÉE CITYWALL

Depuis le mois de mars, vous pouvez télécharger l'application mobile gratuite **CityWall** pour Smartphone et Android. La démarche est simple.

- > Téléchargez l'application CityWall.
- Version iPhone : [sur App Store](#).
- Version Android : [sur Google Play](#).
- > Sélectionnez la commune d'Argences.
- > En quelques clics, vous êtes connecté à l'application et pouvez suivre en temps réel l'actualité de la commune.



ANNUAIRE DES ENTREPRISES ARGENÇAISES

Liste non exhaustive

Si vous êtes commerçants ou artisans et que vous n'êtes pas référencés sur cette liste, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions faire la mise à jour.

AGENCES DE VOYAGE		
VOYAGES LE MONNIER	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 60 00
AGENCES IMMOBILIÈRES		
AGENCE DES COTEAUX	1 RUE DU MARECHAL JOFFRE	02 31 23 62 08
AGIR IMMOBILIER	8 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 23 65 73
AMÉNAGEMENT PAYSAGER		
PATRICK THUDOR	ZI - RUE DU BISSENET	02 31 23 80 50
AUTO-ÉCOLE		
ÉCOLE DE CONDUITE D'ARGENCES	11 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 18 00
AVENIR CONDUITE	2 RUE LECONTE	02 50 08 34 67
AGS PERMIS	7 CHEMIN DU BISSENET	02 31 07 18 44
BANQUE		
BANQUE POSTALE	8 PLACE GENERAL LECLERC	3639
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	11 ROUTE DE TROARN	02 31 23 60 21
CRÉDIT AGRICOLE	5 RUE DU MARECHAL JOFFRE	02 31 55 13 17
CRÉDIT MUTUEL	1 RUE DE TROARN	0 820 89 00 39
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	12 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 65 15
BAR - TABAC - PRESSE		
AU BON ACCUEIL Bar-tabac	7 RUE DU TROARN	02 31 23 64 20
LE P'TIT TABAC	24 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 67 88
LE YEARLING Bar-Pmu	26 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 74 79 72
MAG-PRESSE	RUE DE LA GARE	02 31 23 46 04
BLANCHISSERIE		
LAVERIE DUBOSQ	8 RUE LECOMTE	
ALIMENTATION		
BOUCHERIE LECOINTRE	3/5 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 38 53 96
BOULANGERIE LA GRIGNE	22 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 60 83
BOULANGERIE LA TALEMIÈRE	7 RUE DU MARECHAL JOFFRE	02 31 23 61 10
CHARCUTIER-TRAITEUR JOUANNE	6 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 23 60 80
CHARCUTIER-TRAITEUR PLACET	20 RUE DU GENERAL LECLERC	02 31 43 69 03
COULEURS VIN	RUE DE LA GARE	02 31 85 53 89
DESTOCKALIM	4 RUE GEORGES LEMESLE	02 50 08 37 34
E.LECLERC	RUE DE LA GARE	02 31 23 95 30
LE COURS DES HALLES	2 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 23 62 58
LE VERGER D'ARGENCES	10 BOULEVARD DU MARECHAL DELEAN	02 31 23 87 56
PROXI	18 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 61 43

COIFFURE		
AC'TIFS	RUE DE LA GARE	02 31 23 61 33
ART CUT	5 RUE LECOMTE	02 31 97 18 87
CHRISTINE COIFFURE	12 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 92 26
STYL'HAIR	1 RUE LECOMTE	02 31 23 62 75
VANESSA COIFFURE	4 RUE GEORGES LEMESLE	02 31 85 28 87
DOMINIC' COIFF (à domicile)	11 RUE SAINT JEAN	02 31 23 76 60
LANGLOIS SYLVIE (à domicile)	3 RUE EUSTACHE PILON	09 60 09 99 12
MARIE SABINE (coiffure esthétique à domicile)	17 RUE DES PETITES RUES	06 71 38 31 19
VIVA COIF (à domicile)	23 RUE MARECHAL JOFFRE	06 86 20 33 29
HABILLEMENT- COUTURE		
ART DE COUDRE	8 RUE PIERRE MICHEL GOUGET	06 82 22 10 36
AU PETIT MOULIN	2 RUE DU MOULIN	02 31 23 60 97
COUTURE EN VAL ÈS DUNES	4 RUE DERRIERE LES PORTES	06 98 31 81 83
L'INATTENDU	RUE DE LA GARE	02 31 23 95 30
UNIQUE POUR ELLES	14 PLACE DU GENERAL LECLERC	09 73 28 04 33
VEHICULES		
AUTOSUR (contrôle technique)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 86 72
SECURITEST (contrôle technique)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 82 38
GARAGE DU CENTRE	RUE DU BISSONNET	02 31 23 06 30
GARAGE MAXIME	1 ROUTE DE VIMONT	02 31 23 60 67
GARAGE MSA	6 RUE DE DERRIERE LES PORTES	09 88 00 41 61
GT NORMANDY (vente)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 91 74 03
ROADY	RUE DE LA GARE	02 31 30 07 07
BATIMENTS		
CHAPRON (peinture décoration)	9, RUE GEORGES LEMESLE	02 31 27 82 93
CYP TERRASSEMENT	6 RUE GUERITOT	06 87 20 56 68
DELENTE BRUNO (piscine)	17 ROUTE DE VIMONT	02 31 23 91 60
DENIS VEREECKE (thermique et climatisation)	7 RUE LOUIS PASTEUR	02 31 38 25 46
EG SOL NORMANDIE	RUE MARCEL LONGUET	02 31 79 76 33
EIRL 14 MTPC (maçonnerie)	4, RUE ANDRÉ GOURMEZ	07 88 45 94 81
ENTREPRISE MEZERAY (entreprise générale)	311 COTE ST EUSTACHE	02 31 23 66 82
ESTEBAN BACON (charpente couverture)	18, RUE DU MARÉCHAL FOCH	06 95 91 48 97
FALUE CEDRIC (électricien)	4 RUE TOURNIOLE	08 90 10 22 73
FCC (charpente couverture)	13 RUE ANDRE GOURMEZ	06 09 58 23 49
GUIBOUT MATERIAUX (vente)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 26 78 36
JOUVIN PASCAL (électricien)	11 RUE BORIS VIAN	06 81 43 78 41
MG BAT (maçonnerie)	13 CHEMIN DU BISSONNET	02 31 38 73 08
OUEST HABITAT (rénovation charpente)	RUE MARCEL LONGUET	02 31 23 98 01
P.C.S.B. (menuiserie)		06 19 32 25 15
RAIMOND MICHEL (enlèvement d'appareil ménager et matériaux en fer...)		06 77 77 14 99
ROD ELEC (électricien)	14 RUE GUERITOT	06 63 70 34 10
ROUTIERE PEREZ (terrassement)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 75 55
SANDERS PASCAL (installation eau et gaz)	CHEMIN DES BISSONNETS	02 31 23 45 20
COMMERCE SPÉCIALISÉ - DIVERS		
CENTRAKOR	3 AVENUE GEORGES LEMESLE	02 31 15 59 59
SYL'VAP & DIY	9 PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC	06 81 78 81 57
ESTHÉTIQUE - SOIN CORPS		
HARMONIE	5 RUE ST JEAN	02 31 23 94 39
PAUSE BEAUTE	3 RUE LECOMTE	02 31 23 78 61
BIEN-ÊTRE		
F. PREDHOMME, SOPHROLOGIE, HYPNOSE ERICKSONIENNE	16 RUE DU 19 MARS 1962	06 62 91 39 20
ECOLE NORMANDE DE SHIATSU THÉRAPIE	5 RUE LETAVERNIER	06 61 22 14 43
S. GAUVIN, RÉFLEXOLOGUE ET MASSAGE DU MONDE	5 RUE LETAVERNIER PITROU	06 81 56 44 22
V. BOULLIN, SOPHROLOGUE	6 RUE DE LA GARE	06 83 67 67 51
A. HOSPITAL, SOPHROLOGUE	23 CHEMIN DU BISSONNET	06 10 71 91 08
FLEURISTE		
AU PARFUM FLORAL	ROUTE DE CANTELOUP	06 67 04 50 52
LES FLORALIES	11 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 79 21 62
L'ARBRE A FLEURS	6 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 32 85
LYSLAND	RUE DE LA GARE	02 31 26 84 54
INFORMATIQUE/COMPTABILITE/COMMUNICATION		
ARA CONSULTING / PLF CONSULTING	5 IMPASSE DES LILAS	06 35 19 25 26
CHALLENGE EXPERTISE (expertise comptable)	3 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE	02 31 47 49 81
REAL NUM (3D réalité virtuelle)	1 BIS RUE ANDRÉ GOURMEZ	
ASSURANCE		
ASSURANCES AXA	9 RUE LECOMTE	02 31 23 67 23
GROUPAMA	4 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 68 97
MUTUELLE MMA	8 BOULEVARD DELEAN	02 31 24 19 33
PHOTOGRAPHE		
LAMY PHOTOGRAPHE	4 RUE LECOMTE	06 18 66 49 72
RESTAURATION		
LE MARMITON	PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 85 62 23
PIZZA LAND	32 PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC	02 31 93 82 89
KGC	9 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 28 30 76
TATOUEUR		
BLUE INK	20 RUE GEORGES LEMESLE	02 31 50 38 84
L'ENTRE PEAU	5 RUE DE TROARN	09 82 22 20 60

INFOS PRATIQUES

SERVICES PUBLICS

> **MAIRIE** - 2 place du Général Leclerc
 ☎ 02 31 27 90 60 - Fax : 02 31 23 18 79
 E-mail : secretariat.mairie@argences.com
 Site : www.argences.com
 Ouvert du lundi au vendredi
 De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

> **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « VAL ÈS DUNES »**
 1 rue Guéritot - 14370 ARGENCES
 www.valesdunes.fr ☎ 02 31 15 63 70
 Email : cdc@valesdunes.fr

> **OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »**
 Pl. du Général Leclerc ☎ 02 31 85 38 82
 E-mail : contact@otvalesdunes.net
 Site : www.otvalesdunes.net
 Jeudi, vendredi et samedi de 9h15 à 12h15

> **PERCEPTION DE TROARN- ARGENCES**
 13 rue point du jour - 14670 TROARN
 ☎ 02 31 23 31 63

> **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
 8 Avenue du 6 juin - 14000 CAEN
 ☎ 0810 251 410

> **CENTRE MÉDICO-SOCIAL**
 4 place du Général Leclerc
 ☎ 02 31 23 03 13 - Fax : 02 31 23 08 20
 Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, fermé le jeudi matin.

> **E.H.P.A.D - MAISON DE RETRAITE**
 17 Route de Troarn - Le Fresno
 14370 ARGENCES ☎ 02 31 23 62 28

> **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
 Permanence mensuelle le 1^{er} mercredi du mois
 de 10h à 12h sans rdv à l'hôtel de ville de Saline.

SÉCURITÉ

> **GENDARMERIE NATIONALE**
 D613 à Moulit ☎ 17 ou ☎ 02 31 15 04 80

> **POLICE MUNICIPALE**
 2 place du Général Leclerc ☎ 02 31 27 90 67

SERVICES AUX CITOYENS

> **MISSION LOCALE**
 Permanence le jeudi - locaux de la CDC - sur RDV
 rue Guéritot ☎ 02 31 46 21 46

> **C.L.L.A.J**
 (COMITÉ POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES)
 Permanence le jeudi 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois
 de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous
 Locaux de la CDC, rue Guéritot
 www.cllaj-caen.fr ☎ 02 31 95 38 32

> **MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**
 ☎ 02 31 23 68 08
 10 rue Léonard Gille ☎ 02 31 80 78 28
 14370 BELLENGREVILLE
 E-mail : masp@valesdunes.fr

> **PÔLE EMPLOI** ☎ 3949

VIE QUOTIDIENNE

> **BIBLIOTHÈQUE (cf. page 14)**
 place de la République ☎ 02 31 26 20 45
 E-mail : bibliotheque@argences.fr

> **MARCHÉ HEBDOMADAIRE**
Tous les JEUDIS DE 8h30 à 12h30
 rue de la République, boulevard Deléan
 et rue Troarn

> **LA POSTE**
 8 pl. du Général Leclerc
 Du lundi au vendredi de 9h - 12h et 14h - 17h
 Samedi : 9h - 12h
 Levée du courrier : 16h - samedi 12h

TRANSPORT

> **GARE CAEN- TER BASSE-NORMANDIE**
 ☎ 0 800 801 801

> **BUS VERT DU CALVADOS**
 ☎ 0970 830 014

JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

> **École maternelle Sonia DELAUNAY**
 ☎ 02 31 23 66 30

> **École élémentaire Paul DERRIEN**
 ☎ 06 07 42 60 04

> **Cantine** ☎ 02 31 23 99 80

> **Collège** ☎ 02 31 23 61 39

> **École privée Sainte-Marie**
 ☎ 02 31 23 60 58

> **Centre de Loisirs d'Argences (cf. page 19)**
 ☎ 06 73 33 90 26

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

> **D^r DEMONTROND ET D^r DOXAT**
 15 Bd Deléan ☎ 02 31 23 67 00

> **D^r SAUVAJON-CARPENTIER**
 3 rue André Gourmez ☎ 02 31 23 60 12

> **D^r GERMAIN**
 3 rue André Gourmez ☎ 02 31 23 60 12

> **D^r LOEB-MANSOUR**
 1 rue Albert Frilley ☎ 02.31.23.69.87

> **D^r MENARD DECOUTERE ET D^r BADIOU**
 21 chemin du Bissonnet ☎ 02.31.23.78.41

> **CABINET INFIRMIÈRES**
 8 rue Guéritot ☎ 06 48 89 65 51

> **CABINET DENTAIRE**
 35 rue de la Gare ☎ 02 31 23 62 87

CABINETS DE KINÉSITHÉRAPIE

> 21 rue Derrière les Portes ☎ 02 31 23 93 49

> 18 rue Georges Lemesle ☎ 09 81 22 76 90

> 19 rue du Bissonnet ☎ 09 67 37 55 60

DIÉTÉTICIENNE

23 chemin Bissonnet ☎ 06 81 70 62 30

ORTHOPHONISTES

23 rue du Bissonnet ☎ 02 31 23 35 35

OSTÉOPATHE

23 rue du Bissonnet ☎ 06 46 08 14 15

PÉDICURE- PODOLOGUE

3 rue Saint Jean ☎ 02 31 23 65 57

PSYCHOLOGUE

23 rue du Bissonnet ☎ 06 21 33 82 49

SAGE-FEMME

14 rue Georges Lemesle ☎ 06 08 84 51 13

AUDIOPROTHÉSISTE

12 rue Lecomte ☎ 02.31.80.90.77

OPTICIEN

1 boulevard Deléan ☎ 02 31 23 03 64

PHARMACIE

Boulevard Deléan ☎ 02 31 23 60 35

> **C.H.U DE CAEN** ☎ 02 31 06 31 06

> **NORMANDY AMBULANCES** ☎ 02 31 23 68 00

NUMÉROS D'URGENCE

> **SAMU** ☎ 15

> **POMPIERS** ☎ 18

> **POLICE SECOURS** ☎ 17

> **N° D'URGENCE EUROPÉEN** ☎ 112
 (permet d'obtenir le centre de secours
 le plus proche du lieu d'appel.)

> **N° D'URGENCE POUR LES SOURDS** ☎ 114

> **CENTRE ANTI-POISON INTER-RÉGIONAL**
 ☎ 02 41 48 21 21

> **SOS MÉDECIN...** ☎ 3624 ou ☎ 02 33 01 58 51

NUMÉROS VERTS

> **DROGUES INFO SERVICE** ☎ 0 800 23 13 13
 (appel gratuit depuis un poste fixe)

> **ÉCOUTE CANNABIS** ☎ 0 811 91 20 20
 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> **JOUEURS ÉCOUTE INFOS SERVICE**
 ☎ 0811 91 30 30

> **TABAC INFO** ☎ 0 825 309 310
 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> **SIDA INFO SERVICE** ☎ 0 800 840 800
 (appel gratuit depuis un poste fixe)

> **ENFANCE MALTRAITÉE**
 (24/24 - 7j/7) ☎ 115

> **VIOLENCES CONJUGALES** ☎ 39 19

> **VIOLS FEMMES INFO** ☎ 0800 05 95 65

> **SOS AMITIÉ CAEN** ☎ 02 31 44 89 89

> **ACCUEIL/HÉBERGEMENT** (24h/24 - 7j/7) ☎ 115

AUTRES

■ **PRESBYTÈRE**
 rue Dusoir ☎ 02 31 23 60 69

■ **ETUDE NOTARIALE**
 11 place de la République ☎ 02 31 23 60 07

■ **POMPES FUNÈBRES**
 24 rue du Maréchal Foch ☎ 02 31 37 60 00

■ **CABINET D'AVOCAT**
 1 bis rue André Gourmez ☎ 06 84 72 24 51

■ **CABINET VÉTÉRINAIRES**
 7 rue Georges Lemesle ☎ 02 31 23 61 22



MISE EN PLACE DE NOUVELLES COLLECTES !

Depuis février 2019, nos collectes ont changé et tous les emballages sont triés.

Pourquoi ?

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 prévoit de réduire de **50%** la quantité de déchets mis en décharge d'ici 2025.

D'ici 2025, le **recyclage de 65%** des emballages mis sur le marché a également été prévu dans la loi LTECV. Cela permet de réduire la consommation de matières premières utiles à la fabrication des conditionnements des produits de consommation courante.

En adoptant ces nouvelles consignes de tri, le SMEOM bénéficie d'une aide financière du CITEO (société chargée de réduire l'impact des emballages sur l'environnement) : ce soutien s'élève à hauteur de 60% pour les actions menées dans le cadre de la réorganisation des collectes.

Comment ?

Je trie et je sépare les emballages plastiques, des papiers et cartons.

Je les dépose dans les bacs prévus à cet effet :

- > conteneur vert pour les papiers et cartons
- > conteneur jaune pour tous les emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes, briques alimentaires...) et les conserves.

Je sors mes conteneurs (poignets face à la route pour faciliter le travail des agents !) en fonction du calendrier de collecte qui a été distribué.

Je dépose mes verres (bouteilles, bocaux et pots) dans les **14 bornes à verre** qui ont été installées sur la commune, et disponibles 24h/24 et 7j/7.



J'ai une question ?

Je contacte le SMEOM au 02.31.23.42.42 ou je consulte les sites Internet www.smeom.fr ou www.consignesdetri.fr

Engageons-nous ensemble pour l'environnement, trions plus !

SMEOM

RD 40 - 14 370 Moulton-Chicheboville

☎ 02 31 23 42 42 - Fax 02 31 80 33 48

E-mail : smeom@smeom.fr

Site-internet : www.smeom.fr



LES GESTES ÉCO CITOYENS

Quelques bons gestes pour participer à l'embellissement de notre commune et au respect de l'environnement pour le bien-être de tous :

- > Je taille mes haies en limite de propriété.
- > Je préserve l'environnement aux abords de mon habitation (papiers, mauvaises herbes...).
- > J'économise l'eau, je récupère l'eau de pluie pour arroser mon jardin.
- > J'utilise les sacs mis à disposition pour les déjections canines afin de conserver les trottoirs et chemins piétonniers propres.
- > Je mets mes papiers et déchets dans les poubelles.
- > Je ne jette pas mes mégots de cigarette.
- > Je fais du compost.



LE MARAIS DES TERRIERS

Bordé par les communes de Troarn, St Pair, Janville et Argences à l'est, Emiéville, Cagny, Frénouville, Bellengreville à l'ouest, «le marais des Terriers» est une vaste dépression de quelques 800 ha, appendice de l'estuaire de la Dives par le col de Janville. Le colmatage par ensablement y est permanent.

En 1129, il fut concédé à l'abbaye de Troarn. Ce vaste espace peu exploité, inondé en hiver, offrait alors des ressources intéressantes : roselières pour les toitures, chanvrine pour les cordages, pêcheries et salines, gibiers d'eau, tourbe de chauffage et surtout des herbues très recherchés pour les pâtures en «communs» pour les paroissiens limitrophes. L'abbaye y jouissait d'importants droits féodaux.



Aux XVI^e et XVII^e siècles, la recherche de terres arables nécessaires à l'expansion des populations et la lutte contre les famines récurrentes à cette époque, incitent à l'assèchement des régions humides. En 1657, le Sieur de Vimont, Guillaume de Saffray, écuyer du roi, est condamné pour y avoir entrepris des travaux de drainage. Un nouveau traité signé en 1717 conduit à 4 ans de travaux, creusement d'un exutoire principal, du canal Oursin et de quantité de fossés. Le drainage naturel est totalement effacé par le déplacement du Sémillon et de la Muance.

Pierre Oursin, sieur de Digoville et de la Garancière, y fait des investissements car il sait que ce sont des fonds bien placés. Mais le Sieur de Saffray, seigneur de Vimont entend défendre ses droits de vieille noblesse sur la partie appartenant à son fief ancestral. En 1748, de nouveaux travaux d'approfondissement du canal Oursin sont entrepris par le Sieur Oursin de Digoville car les marais sont souvent inondés, canal plus large et plus profond. Mais l'entretien coûte cher, l'abbaye de Troarn lui revend sa part en 1752

Le fief d'Oursin de Digoville est alors constitué, il comprend 973 arpents (600 ha), entourés de fossés. Le roi érige ce domaine en fief avec droit de justice, de chasse et de pêche. La rivalité avec la vieille famille Saffray s'en trouve exacerbée. 5 fermes sont bâties par la famille Oursin.

L'édit royal de constitution souligne les bienfaits dont doit être remercié le Sieur Pierre Oursin, et son père Jean, moins de maladies, beaucoup de travail et de nouvelles terres.

Une paroisse est constituée en 1754, les habitants des 5 fermes sont éloignés des églises riveraines par des chemins peu praticables en hiver, ils demandent une église et un curé, mais ceux des villages alentours ne veulent pas perdre leurs dîmes et le seigneur de Vimont craint pour ses droits. Il y a procès. Le Sieur de Digoville obtient sa paroisse appelée Saint-Pierre-Oursin, mais il doit faire bâtir une église à ses frais et remettre au nouveau curé un presbytère, une église dotée d'ornements, une ferme d'une quinzaine d'hectares située à Bellengreville, au hameau de Francheville et enfin lui accorder 100 livres de rentes sur les aides et les gabelles.

D'autres aménagements se poursuivent, l'entretien permanent et onéreux des fossés constamment envasés (faute de pente), des chemins d'accès à la route royale (actuelle D613) permettant aux troupeaux montant à pieds sur Paris de se restaurer. Les profits ne sont pas considérables.

Tous ces travaux ne réussissent pas à drainer totalement le marais, il est souvent inondé, quelquefois une année entière. Le mur de l'ancien cimetière portait encore en 1849 des anneaux pour attacher les barques. La commune de Saint-Pierre-Oursin est rattachée à Vimont en 1826.

Pendant la dernière guerre, le marais connaît d'autres chantiers. La tourbe est exploitée par la Société des Tourbières de Normandie. Conditionnée en petits cylindres, elle est transportée par wagonnets jusqu'à l'usine. Cette société, dirigée par M. Comby, résistant appartenant à la CDLR, emploie des réfractaires au STO (Service du travail obligatoire) et leur évite ainsi de partir en Allemagne. Une structure subsiste dans le marais près du pont de la Ramée. L'extension des jardins potagers est alors indispensable au ravitaillement, les terres brunes et fines constamment humides donnent de belles récoltes dont les rutabagas ; en 1944 les Allemands construisent une base de V1 dont les bâtiments subsistent.

Actuellement les grands domaines de Vimont et d'Oursin ont perdu leur lustre, les potagers subsistent et évoluent en espace de loisirs. Au sud de bonnes terres arables portent de belles récoltes. Le nord est occupé par de vastes peupleraies régulièrement exploitées et de rares parcelles encore très humides cachent plusieurs gabions, une flore diversifiée et une faune abondante. Le vieux moulin est devenu un gîte et l'Office de tourisme Valès dunes organise régulièrement des visites et randonnées notamment cette année autour du canal Oursin.

Selon l'article de M. B. Martin,

«Bulletin de la société des antiquaires de Normandie» T. 60

PRÉSERVONS NOTRE MARAIS

Le marais d'Argences est classé en zone Naturelle Protégée et situé dans une zone humide qui abrite beaucoup d'espèces protégées (faune et flore).

Aujourd'hui, le marais est occupé par de nombreuses constructions illicites (stockage de matériaux divers, caravanes, véhicules, cabanes, constructions en tout genre...) qui se sont progressivement installées au fil du temps et qui dénaturent totalement l'environnement.

Ces constructions, non autorisées par la commune, ne sont pas admises dans le PLU du territoire. De plus, elles ne sont pas compatibles avec le développement de la faune et de la flore spécifiques à cet espace naturel.

Depuis quelques années, la commune s'est engagée dans une démarche de sensibilisation auprès des riverains et plus largement des Argençais sur l'aménagement du Marais. L'objectif est double : préserver l'espace et sauvegarder la faune et la flore.

Pour freiner les constructions illicites et ses dérives, la municipalité envisage différentes solutions et organisera prochainement une rencontre avec les propriétaires et occupants du marais.



SORTIES & MANIFESTATIONS EN « VAL ÈS DUNES » - SAISON 2019



FÊTE MÉDIÉVALE : « AU TEMPS DE GUILLAUME EN VAL ES DUNES » SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN - ARGENCES

Organisée tous les 2 ans par l'Office de tourisme Val ès dunes aidé par les communes, les élus et plus d'une centaine de bénévoles.

Une fête conviviale, traditionnelle et familiale qui évoque la bataille que le jeune duc remporta dans la plaine de Val ès dunes.

De nombreuses animations et spectacles sont proposés tout au long de ce week-end.



LES VISITES DU LUNDI

Balades pour découvrir l'histoire et le patrimoine de notre territoire (prévoir 1h30/2h de visite). 3€/pers, gratuit -15 ans. Sur inscription à l'Office de Tourisme.

JUILLET

LUNDI 8 JUILLET - CONTEVILLE (VALAMBRAY)

→ « Le Dubreuillosaurus Valesdunensis ».

Rdv à 14h30 à la carrière de Billy.

Présentation du dinosaure sur les lieux de l'adécouverte.

Rdv à 14h30, parc éolien à Conteville-Chicheboville.

LUNDI 15 JUILLET - CONDE-SUR-IFS

→ « A la découverte de Condé-sur-Iffs ».

Rdv à 14h à la mairie de Condé-sur-Iffs.

LUNDI 22 JUILLET - ARGENCES

→ « Visite du bourg d'Argences ».

Rdv à 14h00 à l'Office de Tourisme.

LUNDI 29 JUILLET- SAINT-PIERRE-DU-JONQUET

→ « Le Château du Jonquet ».

Visite guidée du château du Jonquet.

Rdv à 14h30 au château.

5€/pers. Sur inscription à l'Office de Tourisme.

AOÛT

LUNDI 5 AOÛT - FRENOUVILLE

→ Escapade nature « Découverte de la faune des marais ».

LUNDI 12 AOÛT - ARGENCES

→ « A la découverte du moulin de la Porte d'Argences ».

Rdv à 14h à l'Office de tourisme.

LUNDI 19 AOÛT - VIMONT

→ Escapade nature « Autour du canal Oursin ».

Balade commentée le long du canal.

Rdv à 14h à l'Office de tourisme à Argences.

LUNDI 26 AOÛT - AIRAN

→ « Zoom sur l'eau ».

Initiation à la photographie avec l'association « Clin d'œil ».

Rdv à 14h à la salle des fêtes d'Airan.

OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »

Place Général Leclerc - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 85 38 82 - E-mail : contact@otvalesdunes.net

Ouvert jeudi, vendredi et samedi de 9h15 à 12h15.

Rejoignez-nous sur facebook

Retrouvez le programme : www.otvalesdunes.net



JUILLET

SAMEDI 19 - CAGNY

> CONCERT APÉRO ROCK AVEC LE GROUPE
« LES BONNS VOISINS ».

Eplanade de la mairie à 19h00. Restauration sur place.

AOÛT

VENDREDI 16 - POUSSY-LA-CAMPAGNE

> CONCERT « GOSPEL SPIRIT »

Église Saint-Vaast à 20h30.

SAMEDI 31 - ÉMIÉVILLE

> « LES FESTIVES D'ÉMIÉVILLE »

Festival gratuit de musique rock à partir de 16h30.

Restauration sur place.

Renseignements au 06.87.22.00.13

ou lesfestivesdemieville@orange.fr

SEPTEMBRE

SAMEDI 14 - MOULT-CHICHEBOVILLE

> ESCAPADE NATURE

« DÉCOUVERTE DES MARAIS DE CHICHEBOVILLE »

Rdv à 14h à la mairie de Chicheboville. 3€/pers, gratuit -15 ans.

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 - ARGENCES

> « CLIN D'ŒIL EN VAL ÈS DUNES »

Exposition photo des communes de Val ès dunes.

10h00-18h00 au Forum d'Argences. Entrée libre.

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 - ARGENCES

> JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE :
LE MOULIN DE LA PORTE

10h00-12h00 & 14h30-18h00. Gratuit.

OCTOBRE

MERCREDI 23 OCTOBRE - VIMONT

> « RÉALISE TON HERBIER DES MARAIS »

Rdv à 14h à l'église de Vimont, (balade de 3km).

3€/pers, gratuit -15 ans.



PROGRAMME DE LA SAISON 2019
DONNÉ À TITRE INDICATIF SOUS RÉSERVE
D'ÉVENTUELLES MODIFICATIONS.

LE PÔLE DE SANTÉ



Pôle de santé

Afin d'offrir toujours plus de services de proximité à sa population, la Communauté de communes Valès dunes et le bailleur Partélios habitat ont travaillé de concert à la construction d'un pôle de santé à l'entrée d'Argences. Ce pôle accueillera des cabinets de médecins, infirmières, sages-femmes, ainsi qu'une micro-crèche gérée par le groupe Les Jeunes Pousses. Ouverture prévue à l'automne 2019.

CDC Valès dunes

1 rue Guéritot - 14370 ARGENCES - ☎ 02. 31 15 63 70
cdc@valesdunes.fr - www.valesdunes.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
Mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30

CENTRE AQUATIQUE
VAL ÈS DUNES

DUNEO est avant tout une structure dynamique, avec une offre qui se renouvelle constamment : innovations, nouveautés, nouvelles activités... contribuant à l'attractivité de DUNEO. Ce complexe moderne et polyvalent met à la disposition du public 3 espaces complémentaires :

- > Un **espace aquatique** avec un bassin sportif pour les nageurs et pour jouer un bassin ludique, un toboggan, un pentaglis.
- > Un **espace forme** avec une salle libre service équipée d'appareils de fitness et musculation et d'accessoires divers.
- > Un **espace bien-être** pour des moments de détente, composé d'un bassin balnéo, jacuzzi, hammams, sauna...

LES PLUS DUNÉO :

- > Plus de 60 séances d'activités encadrées par semaine.
- > Séance bébés nageurs tous les samedis matin de 10h à 11h30.
- > 2 nocturnes par semaine jusqu'à 21h (mardi et vendredi).
- > Une soirée événementielle par mois.
- > Stage d'apprentissage de la natation (trimestre, vacances).
- > Le ventrigliss extérieur géant.
- > Les « matins famille » de 10h à 12h pendant les vacances.
- > Les « Aprèm's ludique » de 14h à 17h pendant les vacances.

LES NOUVEAUTÉS 2019

- > Ouverture d'une training zone dans l'espace de remise en forme
- > Réservation des cours en ligne possible
- > Remplacement de tous les vélos du RPM
- > Création d'un espace boxing (prochainement)

Sans oublier l'ouverture en 2020 d'un bassin nordique !

CONTACT

6 allée Valès dunes - 14370 ARGENCES

☎ 09 71 00 14 14

Planning et horaires consultables sur le site internet :
www-ca-duneo.fr



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS



En partenariat avec la Mutualité Française, deux Relais d'Assistants Maternels (RAM) ont été créés sur notre Communauté de communes : « le Moulin des Petits » à Argences et « La petite Libellule » à Vimont.

Leurs missions :

- > Informer les parents et les professionnels de la petite enfance (sur l'ensemble des modes d'accueil sur le territoire, en matière de droit du travail...)
- > Offrir un cadre de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles
- > Participer à la professionnalisation du métier d'assistant maternel (soirée d'information sur la « validation des acquis de l'expérience », sur le « droit individuel à la formation », sur les diplômes des métiers de la petite enfance...)

« LE MOULIN DES PETITS »

rue Dusoier - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 72 70

E-mail : ram.lemoulindespets@mfn-ssam.fr



L'ASSAINISSEMENT

La Communauté de communes est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif. Pour un raccordement à l'assainissement collectif, une participation de 750€ vous sera demandée (dans la limite d'une distance de 7m entre le domaine privé et le réseau public). Un diagnostic vous sera demandé en cas de vente de votre logement. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une construction neuve, un dossier doit être déposé auprès du SPANC.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les transports scolaires sont assurés, en lien avec la région Normandie, par la Communauté de communes. Le transport est gratuit pour les élèves scolarisés dans une classe élémentaire publique. Une participation est demandée pour les collégiens, fixée par le Conseil régional.

LE CLLAJ

La mission principale du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes est d'accueillir, d'informer et d'orienter les jeunes entre 16 et 30 ans ayant des difficultés à se loger. Une permanence sans RVD est assurée les matins du 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois à la Communauté de communes.

☎ 02 31 95 38 32



L'ESPACE INFO ENERGIE

Valès dunes propose à ses administrés de venir rencontrer les conseillers de l'Espace Info>Energie afin de bénéficier de conseils gratuits, neutres et objectifs sur la rénovation des logements, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Une permanence sur RDV est assurée les matins du 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois à la Communauté de communes.

RDV au 02 31 34 19 20



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Mairie - 10 rue Léonard Gille

14370 BELLENGREVILLE

☎/Fax : 02 31 23 68 08

E-mail : msap@valesdunes.fr

Ouvert au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 12h30.



ESPACE EMPLOI

L'espace emploi met à votre disposition des « outils » et des services destinés à vous éviter nombre de trajets vers le Pôle Emploi (avec qui nous avons signé une convention de partenariat d'offres et de services) :

- > Affichage et consultation des offres d'emploi du Pôle Emploi
- > Information sur les offres de stages, concours, formations
- > Mise en relation directe avec les employeurs
- > Aide à la correction et à la réalisation de CV et de lettres de motivation
- > Préparation à l'entretien d'embauche
- > Renseignements sur les mesures pour l'emploi, prestations et formations Pôle Emploi
- > Inscription comme demandeur d'emploi

Ouvert à tous (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, employeurs...) et gratuit, l'espace emploi optimise vos efforts, vous donne confiance et facilite votre accès à l'emploi.

POINT INFO 14

Le Point Info 14 vous permet d'effectuer des démarches administratives, consulter des informations ou recevoir des documents. Nos conseillers vous accompagnent et vous guident auprès de 23 partenaires : Caisse d'Allocations Familiales, Assurance maladie, Pôle emploi, Préfecture, Urssaf...



LA MISSION LOCALE

La Mission Locale a pour objectif d'aider à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Des permanences sur RDV sont assurées les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} jeudis de chaque mois, de 9h à 12h à la Communauté de communes.

RDV au 02 31 46 21 46



Nouveauté 2019 : Une bourse au permis a été créée pour permettre aux jeunes en manque de mobilité d'obtenir le permis indispensable à leur recherche d'emploi ou à une formation. Renseignements auprès de la Mission Locale ou de la MSAP Valès dunes

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Formalités	Où s'adresser
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou de résidence
Passeport biométrique & Carte nationale d'identité	Uniquement auprès des collectivités territoriales habilitées
Déclaration de reconnaissance anticipée	Dans toutes les mairies
Déclaration de naissance et extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès
Mariage	Mairie du lieu de mariage
Changement d'adresse sur carte grise	Sur le site ANTS : https://immatriculation.ants.gouv.fr
Extrait d'acte de mariage - Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou de domicile
Recensement militaire	Mairie du domicile
Demande d'autorisation d'urbanisme	Mairie du lieu de construction
Légalisation de signature	Mairie du domicile
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national, 107 rue Landreau 44317 Nantes Cedex 3. En ligne sur www.cjn.justice.gouv.fr
Délivrance de récépissé et titre de séjour Renouvellement de titre de séjour	Votre seul interlocuteur est le service de l'Immigration et de l'Intégration de la Préfecture du Calvados, rue Daniel Huet 14038 Caen Cedex 9
PACS	Mairie du domicile pour l'enregistrement du PACS

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant à la Mairie du lieu de leur résidence commune ou à un notaire. Pièces à fournir lors du dépôt du dossier en Mairie pour chaque personne (présence obligatoire des 2 personnes majeures) /

- > Actes de naissance de moins 3 mois à la date du dépôt en Mairie.
- > Carte nationale d'identité en cours de validité.
- > Déclaration conjointe (cerfa 15725*02) et conventions (cerfa 15726*02) à télécharger sur le site www.servicepublic.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Depuis mars 2017, seules les communes équipées d'une station biométrique seront habilitées à instruire les dossiers de cartes d'identité. Pour le Calvados, les communes sont les suivantes : Caen, Iffs, Verson, Doves, Douvres la Délivrande, Bayeux, Dives-sur-mer, Trouville-sur-mer, Aunay-sur-Odon, Trévières, Tilly-sur-Seuille, Pont-l'Évêque, Hérouville-St-Clair, Colombelles, Ouistreham, Lisieux, Vire, Honfleur, Condé-sur-Noireau, Mézidon Vallée d'Auge, Evrecy, Livarot, Thury-Harcourt et Balleroy.

En pratique :

- > Sur rendez-vous auprès des mairies habilitées.
- > Pré-demande en ligne possible sur « Pré-demande CNI » en ligne (rubrique Mon compte)
- > Liste des pièces à fournir sur le site www.service-public.fr
- > Gratuit
- > Retrait de la carte au lieu de dépôt du dossier (délai de 3 mois).
- > Durée de validité : 15 ans.

ÉTAT-CIVIL

Année(s)	Nombre de naissances	Nombre de mariages	Nombre de décès	PACS
2011	39	21	48	
2012	32	17	48	
2013	32	15	43	
2014	35	12	37	
2015	32	12	44	
2016	40	11	34	
2017	34	17	42	4
2018	30	13	47	8

Nous ne publions plus **LES ACTES D'ÉTAT CIVIL** car ces publications sont en contradiction avec l'article 9 du code civil « chacun a le droit au respect de sa vie privée ».

Le ministère de l'Intérieur s'oppose donc à la divulgation par les autorités publiques telles que les municipalités, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci (accord écrit).

Par conséquent, seuls les chiffres de l'état civil apparaissent.

HORAIRES - TER



GARE DE MOULT-ARGENCES

MOULT - CAEN (DANS LE SENS MOULT-CAEN) - JUSQU'AU 06/07/2019

DU LUNDI AU VENDREDI											SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS			
Départ de Moul't à	6H31	7H12	7H23	8H12	9H12	10H12	15H12	17H07	18H12	19h12	7H12	8H12	9H12	18H12
Arrivée à Caen à	6H44	7H25	7H35	8H25	9H25	10H25	15H25	17H20	18H25	19h25	7H25	8H25	9H25	18H25

CAEN - MOULT (DANS LE SENS CAEN-MOULT) - JUSQU'AU 06/07/2019

DU LUNDI AU VENDREDI												SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS				
Départ de Caen à	6H35	7H48	8H35	11H07	13H07	13H35	16H35	17H25	17H35	18H04	18H35	19H35	7H48	8H35	11H07	17H35
Arrivée à Moul't à	6H47	8H00	8H47	11H19	13H19	13H47	16H47	17H38	17H47	18H17	18H47	19H47	8H00	8H47	11H19	17H47

SNCF CONTACT TER BASSE-NORMANDIE : 0 800 801 801 (appel gratuit)
Plus d'informations sur le site www.ter.sncf.com ou www.voyageurs-sncf.com



Accompagnement

- Mieux-être
- Sommeil
- Stress, émotions
- Douleur
- Etudes, permis de conduire, examen médical
- Acouphènes...

Virginie Boullin
Sophrologue



06.83.67.67.51



6, rue de la gare 14370 Argences
virginie.boullin.sophrologue@gmail.com
www.virginie-boullin-sophrologue-14.fr

Maître Estelle FRISÉ



Avocat au Barreau de CAEN
Pour vous conseiller,
vous assister et vous représenter
devant tous tribunaux
Droit de la famille, droit commercial,
responsabilité civile et pénale

Consultations sur RDV uniquement :
06.84.72.24.51 - e.frise.avocat@gmail.com
1 bis rue André Gourmez – 14370 ARGENCES

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **ARGENCES**



Toute l'information locale
sur votre smartphone

- Alertes notification
- Actualités / Événements
- Horaires & accès mairie



Téléchargez gratuitement **CityWall**
puis sélectionnez votre ville



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici



Votre Agence d'Argences
4 boulevard Delean

Tél. : 02.31.23.68.97



N°Cristal 09 69 36 10 11*

*Informations, sinistres, santé.



groupama.fr

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Contrôle Technique
L. LANGLOIS

Véhicules Particuliers
Camping-Cars
Véhicules Utilitaires
4x4 GPL / GNV

Z.A. rue Georges Lemesle
14370 ARGENCES

02 31 238 238

possibilité de prendre rendez-vous via internet : www.securitest.fr



la Talemère d'Argences

Boulangier - Pâtissier - Chocolatier

7 Rue du Maréchal Joffre - 14370 Argences

Tél. 02 31 23 61 10

Ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 19h30
Le dimanche de 6h30 à 13h30
Fermé le lundi



Le magasin **d'Argences** vous accueille
du lundi au samedi de **9h00** jusqu'à **20h00**.



GUIBOUT MATÉRIAUX

Tout pour construire, aménager, décorer, rénover

BOIS • PANNEAUX • ISOLATION • MENUISERIE
PREFAB • AGGLOS • PLANCHER ACOR • COUVERTURE

DES ESPACES MATÉRIAUX À VOTRE ÉCOUTE
LIBRE SERVICE - SHOW-ROOM

Tél. 02 31 26 78 36

Rue Georges Lemesle
14370 ARGENCES
guiboutargences@guibout.fr

*La Qualité Professionnelle
pour Tous...*



61 FLERS / LA FERTÉ MACÉ / MORTAGNE-AU-PERCHE
53 MAYENNE / ÉVRON



GARAGE S. SERVAGER

AGENT PEUGEOT

32^{ème} année à votre service

Tôlerie - Peinture - Mécanique



**Vente neuf et occasion
Véhicules toutes marques**

Zone d'Activité de Moul - 14370 MOULT
Tél. 02 31 23 72 74 - Fax 02 31 23 83 84



challenge expertise

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Horaires d'ouverture du Lundi au Vendredi de 8 h 30 - 12 h 00 | 13 h 30 - 17 h 00

CHALLENGE EXPERTISE - 3 rue du Maréchal JOFFRE - 14370 ARGENCES
02 31 47 49 81 - maxime.challenge@challenge-expertise.fr

COMPTABILITE
FISCALITE
JURIDIQUE
CONSEIL
CREATION - REPRISE
TRANSMISSION
PREVISIONNEL
BUSINESS PLAN
AUDIT
GESTION - ORGANISATION
TABLEAU DE BORD